

LE GOUVERNEMENT ENQUÊTE SUR LEUR PRATIQUES

LES ÉCOLES PRIVÉES SOUS LA LOUPE

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6750 - MARDI 28 JUILLET 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

POURSUIVIS POUR ENRICHISSEMENT ILLÉGAL

Hamel et sa famille à la barre

Page 5

DESTINÉES À ATTÉNUER LES INCIDENCES DU COVID-19

UNE BATTERIE DE MESURES PRISES AU PROFIT DES MÉTIERS AFFECTÉS



L'impact de la pandémie du Covid-19 sur l'économie nationale et la situation sanitaire dans le pays ont été essentiellement au centre de la réunion périodique du Conseil des ministres, tenu avant-hier via visioconférence, et présidé par le chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune.
Des mesures destinées à atténuer la pression et l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises, les PME/PMI, les professions libérales et les petits métiers, ont été évoquées, ainsi que des programmes de relance et de développement de certains secteurs économiques. *Page 3*

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

616 nouveaux cas, 366 guérisons et 8décès en 24 heures

Page 2

EN RAISON D'UNE FORTE BAISSE DES OPÉRATIONS DE DONS

Pénurie de sang dans les hôpitaux

Page 2

VACCIN CONTRE LE COVID-19

La quête exaltante des chercheurs

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRAN-

COVID-19

Reconduction du confinement partiel pour 29 wilayas

LE PREMIER ministre, Abdelaziz Djerad, a décidé de reconduire, pour une durée de 15 jours, la mesure de confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 5 heures du matin) et l'interdiction de la circulation routière, y compris des véhicules particuliers, de et vers 29 wilayas du pays, a indiqué avant-hier un communiqué des services du Premier ministre.
«Après consultation du comité scientifique et de l'autorité sanitaire et l'évaluation de la situation sanitaire à travers le territoire nationale, le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, et après accord de Monsieur le Président de la République, a décidé la prorogation des mesures édictées par les dispositions du décret exécutif n 20-185 du 24 Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 16 juillet 2020 portant prorogation des mesures de consolidation du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (COVID-19)», précise le communiqué.
Il s'agit de : 1- La reconduction, pour une durée de 15 jours, de la mesure de confinement partiel à domicile, de vingt (20) heures jusqu'au lendemain à cinq (5)heures du matin concernant les wilayas d'Adrar, Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Béjaïa, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Alger, Djelfa, Sétif, Sidi Bel Abbès, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, Bordj Bou Arréridj, Boumerdès, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza et Relizane.
2- La reconduction, pour une durée de 15 jours, de l'interdiction de la circulation routière, y compris des véhicules particuliers, de et vers les wilayas d'Adrar, Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Béjaïa, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Alger, Djelfa, Sétif, Sidi Bel Abbès, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, Bordj Bou Arréridj, Boumerdès, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza et Relizane.
Ces mesures entreront en application à partir du mardi 28 juillet 2020. Ne sont pas concernés par cette mesure, le transport des personnels et le transport des marchandises.
3- La reconduction de la mesure de suspension de l'activité de transport urbain des personnes public et privé durant les week-ends dans les 29 wilayas citées précédemment.
4- Le maintien de la prérogative donnée aux walis de prendre, après accord des autorités compétentes, toutes les mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination.
5- Le maintien de la prérogative donnée aux walis d'accorder, en cas de nécessité ou pour les situations exceptionnelles, des autorisations de circuler.
Le Gouvernement appelle les citoyens à «se mobiliser davantage dans la gestion de cette crise sanitaire, par leur solidarité et par la discipline pour le strict respect de toutes les mesures préconisées au titre des protocoles sanitaires en vigueur, notamment le respect des mesures d'hygiène et des gestes barrières, le port du masque obligatoire et la distanciation physique». A ce titre, il demande aux citoyens de «redoubler de vigilance, particulièrement durant les jours de la fête de l'Aid El Adha», conclut le communiqué.

M. D.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

616 nouveaux cas, 366 guérisons et 8 décès en 24 heures

L'Algérie a enregistré hier 616 nouvelles contaminations au nouveau coronavirus et huit morts, pour un total national de 27.973 cas confirmés et 1.163 décès depuis l'apparition de la pandémie dans le pays.

Durant les 24 dernières heures 366 nouveaux cas de guérisons ont été également recensés, portant le total à 18.837, et marquant un taux de rémission en augmentation constante qui s'établit à 67.33%.
«616 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 366 guérisons et huit décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas de contamination à 27.973, des guérisons à 18.837 et celui des décès à 1.163», a indiqué Pr Djamel Fourar.
Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination au Covid-19 s'élève à 63 cas pour 100.000 habitants.
Les wilayas d'Alger (2.717 cas), Sétif (2.409 cas), Blida (2.328cas), Oran (2.019 cas) et Batna (992 cas) représentent à elles seules 38% des cas de contamination et 36% des décès enregistrés sur le territoire national.
Pr Fourar a également indiqué que 10 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures, alors que 17 autres ont enregistré moins de 10 cas, et 21 wilayas ont recensés plus de 10 cas chacune.
Il a fait savoir que les personnes âgées entre 25 et 60 ans représentent 56.8% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 30%.
Le responsable a aussi signalé que 73% des décès concernent des personnes âgées de plus de 60 ans et celles âgées entre 25 et 60 ans en représentent 25%.
Concernant les personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourrar a fait état d'une légère hausse,



avec 64 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (64 la veille).
Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.
Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.
Dans le monde, le bilan du coronavirus ne cesse de s'alourdir avec 16,515.848 de cas confirmés dont 10.113.318 sont considérés aujourd'hui comme guéris et plus de 653.867 décès.
Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.
Sur la journée de dimanche, 3.914 nouveaux décès et 218.757 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde avec 708 nouveaux morts, le Brésil (555) et les Etats-Unis (518).
Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 146.935 décès pour 4.234.140 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 1.297.863 personnes ont été déclarées guéries.
Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 87.004 morts pour 2.419.091 cas, le Royaume-Uni avec 45.752 morts (299.426 cas), le Mexique avec 43.680 morts (390.516 cas), et l'Italie avec 35.107 morts (246.118 cas).

Mohamed Mecelti

EN RAISON D'UNE FORTE BAISSE DES OPÉRATIONS DE DONS

Pénurie de sang dans les hôpitaux

LES OPÉRATIONS de dons de sang connaissent une baisse effrayante et les stocks sont au plus bas, depuis le début de la crise sanitaire, provoquée par la propagation du nouveau coronavirus dans le pays.
Les trois fauteuils de don de sang du Centre de transfusion sanguine (CTS) de l'hôpital de Douera sont vides, les donneurs de sang se font rares. En quatre jours, seuls huit donneurs se sont présentés pour faire don de leur sang. Un service qui reçoit en temps normale entre quatre et sept donneurs en moyenne quotidiennement, avant la propagation de la Covid-19 en Algérie, a déclaré au Jeune Indépendant, Dr Boukena, médecin du CTS de Douera.
« Les donneurs se font plus rares, même les plus habitués hésitent. Les gens ne viennent plus à l'hôpital de crainte d'être contaminés», a affirmé la praticienne, expliquant que ce besoin vital de sang s'est accentué avec la crise sanitaire du Covid-19, en raison des craintes des potentiels donneurs à se déplacer dans les centres de transfusion.
Le manque de poches de sang a mis à rude épreuve les médecins de l'hôpital, d'autant qu'en dehors de la pandémie de Covid-19, l'ensemble des autres services du CHU fonctionne, soit 13 services, en plus du service des Urgences. «Il y a des services où les risques hémorragiques sont élevés, tel est le cas du service de gynécologie et de la chirurgie notamment », a précisé Dr Boukena.
« Notre recherche désespérée nous pousse à contacter directement les personnes ayant déjà effectué des dons de sang pour le CTS, afin de les solliciter et les sensibiliser sur l'urgence et la gravité de la situation », a-t-elle poursuivi, avertissant que « nul n'est à l'abri »
Quant au risque de la contamination par la Covid-19 au sein du CTS, la spécialiste a rassuré les potentiels donneurs que toutes les mesures préventives sont rigoureusement respectées, notamment la distribution de masques, la fourniture de gel hydroalcoolique et la désinfection automatique des lieux et du matériel médical utilisé, tel que le stéthoscope, le tensiomètre et le thermomètre, afin de protéger les donneurs de sang et le personnel médical. «Il est vrai que beaucoup de gens maintenant ont peur de venir à l'hôpital à cause de la Covid-19, mais toutes les mesures sont prises pour les protéger», a-t-elle assuré.
Yacine, rencontré dans les Urgences de l'hôpital de Douera, téléphone à la main, essaye de contacter proches et amis pour venir en aide à son collègue, victime d'un accident de travail dans un chantier de construction. Il a besoin de donneurs de sang pour son opération chirurgicale prévue dans la journée.
«J'ai passé une quinzaine d'appels, mais personne ne veut venir à l'hôpital, mon collègue doit faire cette opération dans deux heures et je n'ai trouvé personne pour faire un don de sang», a-t-il déploré.
Au début de la pandémie, des opérations de collecte de sang ont été organisées dans des lieux publics en vue de pallier au manque considérable, dont pâtisse l'établissement hospitalier, mais la participation était très faible.
La propagation du nouveau coronavirus a, rendu très difficile les différentes campagnes de collecte de sang, comme cela se faisait par le passé. L'une des conséquences dramatiques de la pandémie est la baisse considérable des stocks, au plus bas niveau depuis des années, de la banque de sang au niveau national. La banque de sang recensait avant la Covid-19 une moyenne de 600 000 donneurs par an. Des médecins, des malades et des associations spécialisées lancent au quotidien, via les médias et les réseaux sociaux, des appels de détresse aux citoyens âgés entre 18 et 65 ans et qui sont en bonne santé, à se mobiliser pour venir en aide aux malades qui souffrent, en silence, dans l'attente d'une transfusion sanguine salvatrice.

Mohamed Mecelti

DESTINÉES À ATTÉNUER LES INCIDENCES DU COVID-19

Une batterie de mesures prises au profit des métiers affectés

L'impact de la pandémie du Covid-19 sur l'économie nationale et la situation sanitaire dans le pays ont été essentiellement au centre de la réunion périodique du Conseil des ministres, tenu avant-hier via visioconférence, et présidé par le chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune.



Des mesures destinées à atténuer la pression et l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises, les PME/PMI, les professions libérales et les petits métiers, ont été évoquées, ainsi que des programmes de relance et de développement de certains secteurs économiques. Suite au premier bilan de la commission d'évaluation des incidences économiques et sociales causées par la crise sanitaire Covid-19 présenté par le premier ministre Abdelaziz Djerad, une batterie de mesures a été prise.

Il a été décidé dans ce sillage le gel du paiement des charges financières et des obligations fiscales et parafiscales, dues par les opérateurs économiques pour la durée correspondant à la période de confinement. Aucune sanction ou paiement de pénalités ne seront exigés de ces opérateurs durant cette période et les institutions financières concernées sont appelées à appliquer lesdites instructions. Il sera question également d'évaluer de manière rigoureuse des préjudices subis et les manques à gagner enregistrés par les opérateurs économiques, en particulier en ce qui concerne les petites et moyennes entreprises et les petits métiers. Cette évaluation devra s'effectuer dans un cadre transparent et éviter les fausses déclarations.

Une aide financière ou allocation d'une valeur de 30 000 dinars sera destinée, dans ce sens, aux petits métiers (taxieurs, coiffeurs, etc.), pendant une période de 3 mois. Son octroi se fera sur la base d'une évaluation rigoureuse de la situation de chaque corporation, pendant les quatre derniers mois, et en vertu d'un décret exécutif qui devrait être prêt avant la fin de ce mois.

Par ailleurs, le Conseil des Ministres a examiné et adopté, ensuite, un projet d'ordonnance modifiant et complétant le code pénal pour assurer une meilleure protection des professionnels de la santé, présenté par le ministre de la Justice, Gardes des Sceaux. Il vise à mettre en place un dispositif pénal approprié destiné à protéger les professionnels de la santé face à la montée inquiétante des actes d'agression subis dans le cadre de l'exercice de leur métier.

Aussi, le texte juridique réprimera tout acte d'atteinte à la dignité des patients et au respect dû aux personnes décédées par le biais de la publication d'images et de vidéos et condamne l'intrusion aux lieux non ouverts aux publics au sein des établissements hospitaliers, ainsi que les actes de destruction des biens et des équipements médicaux. L'ordonnance en question prévoit des condamnations à des peines qui varient d'un an jusqu'à la perpétuité, en fonction du délit commis et de l'agression faite au personnel de la santé. À cela s'ajoute des pénalisations financières pour toute perte matérielle d'une valeur de 3 millions de dinars en sus d'une condamnation à une peine de deux à dix ans de prison.

Il a été décidé également la mise en place d'une assurance au profit des personnels relevant du secteur de la santé directement exposés aux risques de contamination. L'offre d'assurances comporte des garanties de prévoyance et une complémentaire santé et d'assistance à la personne, aussi bien médicale qu'à domicile.

En matière de prévoyance, elle prévoit les décès toutes causes, les décès liés au Covid-19 et les maladies redoutées. En termes d'assurances complémentaires, il est prévu des garanties de prévoyance contre les contaminations et les effets graves liés à l'exposition au virus.

Concernant la gestion de la situation sanitaire nationale, le président de la République a observé que, pendant un certain temps, des problèmes de coordination entre les structures de santé ont influé négativement sur la gestion de la lutte contre la pandémie.

Il a mis l'accent à ce propos sur l'impératif de décentraliser la prise de décision au niveau local pour mieux circonscrire l'épidémie. Le chef de l'Etat a tenu, à cette occasion, à saluer les efforts du secteur de la santé, des institutions et des universités qui ont fait que d'une situation de départ, où le pays ne disposait que d'un seul centre de dépistage, l'Algérie s'est retrouvée avec trente-deux (32) centres, allant jusqu'à quarante (40), avec l'apport des universités.

Cependant, Il a regretté que les investigations des différents services de sécurité aient abouti à «démontrer que nombre d'actions qui ont touché des établissements du secteur de la santé ne visaient à rien d'autre qu'à ternir la réputation du pays et montrer qu'il était inapte à gérer la crise sanitaire». Il est aussi avéré qu'il s'agissait «d'actions destinées à pousser le personnel médical au désespoir, à travers de tels actes, qui sont allés jusqu'au sabotage», dénonce-t-on encore.

Des mains criminelles, conclut le chef de l'Etat, se sont permis de vider et de voler des bouteilles et des citernes d'oxygène, et même de voler les corps de personnes décédées et les exposer dans la rue, juste pour faire le buzz autour de ce qu'ils veulent démontrer comme l'incapacité de l'Algérie à faire face à la pandémie.

Aziza Mehdid

RELANCE ÉCONOMIQUE

Vers la réorganisation de l'activité industrielle

LE PROGRAMME de relance économique a été à l'ordre du jour du Conseil des ministres tenu avant-hier. Plusieurs décisions ont été prises en vue de booster l'industrie nationale et consolider la production agricole. De ce fait, des décrets ont été adoptés concernant les cahiers des charges relatifs à la réorganisation des activités industrielles. Il s'agit notamment du montage de produits électroménagers et des véhicules, ainsi que de l'importation de véhicules neufs et à l'acquisition de chaînes et d'équipements rénovées. Il a été signalé, cependant, le besoin de stabilité à donner au dispositif réglementaire à mettre en place, en lui conférant une durée de vie d'au moins 10 ans.

«Tout texte réglementaire à ce sujet doit être étudié sérieusement en veillant à ce que ses dispositions ne soient pas liées à des considérations de conjoncture ou à des intérêts particuliers», précise le communiqué de la présidence de la République. S'agissant des acquisitions d'usines usagées, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a insisté sur la nécessité de veiller à s'entourer d'un certain nombre de garanties. Ainsi, l'outil de production acheté doit être viable, acquis produit en main, et n'ayant pas servi plus de cinq (05) ans au jour de son acquisition. Il doit être capable de contribuer à la production de valeur ajoutée et à concourir à la création d'emplois, souligne -t-il. Toute opération dans ce cadre doit se faire après une étude approfondie a priori et qui soit réalisée avec des bureaux d'études et de compagnies d'assurances connues, sans perdre de vue le besoin d'expertise de pays tiers.

En ce qui concerne l'importation de véhicules neufs, le processus doit se faire au niveau national, il sera le fait d'opérateurs nationaux et doit inclure un réseau national efficient et professionnel de service après-vente. En ce qui concerne les opérateurs étrangers, il conviendra de prendre un texte ultérieur qui régira leur intervention dans ce secteur, ajoute la même source.

Des mesures fiscales et douanières destinées à l'encouragement de l'importation des véhicules électriques ont été également évoquées avec le ministre des Finances en vue de faciliter la procédure afférente. Pour le montage des produits électroménagers, l'intégration de rigueur doit rester celle de 70% et doit se faire dès la première année du lancement des projets. Pour ce qui est du montage de véhicules, le processus doit démarrer avec un taux d'intégration de 30% au minimum.

L'objectif, in fine, étant de parvenir, estime le Président de la République, à créer ''un process complet'', avec au bout, une industrie mécanique véritable. Cela en attendant d'examiner prochainement les textes réglementaires régissant la filière de la sous-traitance industrielle.

Sur le chapitre de l'agriculture, le président a souligné la nécessité de sortir du système des cycles de production irréguliers. Il a exigé la finalisation, à brève échéance, du programme de réalisation des aires de stockage des produits agricoles pour permettre la nécessaire régulation du marché. Le gouvernement entend aussi encourager l'installation d'usines de transformation des produits agricoles dans les zones de production.

Par ailleurs, des instructions ont été données au premier ministre, Abdelaziz Djerad en vue de prendre les dispositions, avec le ministre de l'enseignement supérieur, pour la mise en place, en extrême urgence, d'un institut spécialisé dans l'agriculture saharienne au niveau d'une université du Sud. Pour ce faire, il est possible de faire appel, en cas de besoin, à la coopération internationale avec les partenaires étrangers qui ont acquis une expérience avérée en la matière.

Pour la mise en œuvre du programme présenté lors de ce Conseil des ministres, elle doit passer nécessairement par une réorganisation adéquate des structures du ministère de l'agriculture, aussi bien au plan national, que local. Celle-ci passe, relève la même source, par la création d'offices et de structures qui permette une synergie avec les agriculteurs et l'augmentation de la production, synonyme de la sécurité alimentaire.

Parmi les pistes sur lesquelles l'action doit être orientée, la priorité a été donnée aux oléagineux, au maïs, aux produits sucriers, de même que des filières particulières comme l'apiculture sans oublier le secteur de l'élevage et son pendant de production laitière.

Un point de situation sur les programmes concernant l'ensemble de ces filières, devrait être fait dans un délai d'un mois, en procédant à un ciblage approprié des zones de production dans les régions du Sud.

A. M.



BEM-BAC

Retrait des convocations à partir du 29 juillet

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale a annoncé hier lundi que le retrait des convocations pour les candidats aux épreuves du BEM et du Baccalauréat commencera respectivement à partir du 29 juillet et du 5 août 2020. Le retrait des convocations des examens (session 2020) pour les candidats du BEM s'effectuera du 29 juillet jusqu'au 9 septembre prochain sur la plateforme numérique du site dédié aux parents et celui de l'Office national des examens et concours (ONEC) via le lien https://bem.onec.dz, alors que les candidats aux épreuves du BAC pourront retirer leurs convocations à partir du 5 août prochain jusqu'au 17 septembre 2020, sur le lien suivant: https://bac.onec.dz Les candidats ayant perdu leurs convocations ont le droit de passer ces examens à "titre conservatoire", à condition de présenter leurs convocations, au plus tard, au dernier jour des épreuves, a-t-on appris auprès du ministère. Pour rappel, le ministère de l'Éducation nationale avait annoncé que les épreuves du BEM se dérouleront du lundi 7 au mercredi 9 septembre 2020 et celles du baccalauréat auront lieu du dimanche 13 au jeudi 17 septembre 2020, précise le communiqué. Dans le cadre des mesures prises face à la propagation de la Covid-19, le ministère avait modifié le calendrier des épreuves du BEM et du BAC, celui des vacances scolaires 2019-2020 ainsi que les dates de la prochaine rentrée scolaire. Parmi les mesures préventives décidées pour lutter contre la propagation de la pandémie, il y'a lieu de citer l'annulation de l'examen de fin de cycle primaire.

M. D.

EN RAISON DE LA SITUATION SANITAIRE

Le Napec reporté au mois de mars 2021

LE SALON international du pétrole (Napec-2020) vient être décalé à nouveau pour les 16,17 et 18 mars 2021 par son organisateur. Dans un communiqué, son directeur Djaffar Yacini les a informés que ce rendez-vous annuel incontournable des producteurs et distributeurs des produits pétroliers a été reporté au mois de mars 2021 en raison de la persistance de la pandémie mondiale du Covid-19. «Le Napec est conscient du défi mondial sans précédent associé à la pandémie actuelle du Covid-19, la santé et la sécurité de nos partenaires, participants, exposants et personnel sont de la plus haute importance, et nos pensées vont à tous ceux qui ont été touchés», souligne l'organisateur. Et ajouter : «En raison du grand rassemblement international de personnes que le Napec représente et après consultation des partenaires, des participants, et de Steering committee Napec, la décision la plus sage et la plus raisonnable est de reporter le Napec au 15-18 mars 2021, car la santé de nos participants est notre seule priorité».

M. B.

LE GOUVERNEMENT ENQUÊTE SUR LEUR PRATIQUES

LES ÉCOLES PRIVÉES SOUS LA LOUPE

Les écoles d'enseignement privées seront désormais soumises à compter de l'année prochaine à un contrôle rigoureux. Des inspecteurs des ministères de l'éducation et du commerce devraient vérifier la conformité de ces établissements aux conditions d'exercice aux plans pédagogique et commercial.



Les deux départements ministériels ont, dans un communiqué conjoint, annoncé la mise en place de Commissions d'enquête mixtes pour vérifier la conformité des établissements d'éducation et d'enseignement privés aux conditions d'exercice aux plans pédagogique et commercial.

En application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur régissant les secteurs de l'Education nationale et du Commerce, il a été décidé, précise la communiqué, «la création de Commissions d'enquête mixtes, composées d'inspecteurs des deux secteurs afin de s'assurer de la conformité des établissements concernés aux conditions d'exercice aux plans pédagogique et commercial». Les deux ministères ont indiqué qu'ils ont été destinataires de nombreuses plaintes de parents d'élèves, scolarisés dans des établissements d'éducation et d'enseignement privés, au sujet de pratiques commerciales arbitraires et anti-pédagogiques de la part de certains responsables de ces établissements.

Il s'agit notamment de «l'exigence du paiement des charges du 3ème trimestre, malgré la suspension des cours, depuis le 12 mars 2020, en application des mesures de prévention décidées dans le cadre de la lutte contre l'expansion du Coronavirus», explique le communiqué. Le but escompté étant de «permettre aux élèves de bénéficier d'une scolarité normale et de garantir la transparence et la probité des pratiques commerciales», ajoute la même source.

Il faut rappeler, que le ministère de l'Éducation nationale avait reçu, après la suspension des cours en mars dernier en raison de la propagation du Covid-19, des plaintes de parents d'élèves au sujet de la réclamation du paiement des charges du troisième trimestre par nombre d'écoles privées, faute de quoi, les enfants scolarisés se verront privés des relevés de notes et de la réinscription pour l'année scolaire prochaine. Dans une note adressée, fin mai dernier, aux directions des écoles privées, le ministère avait mis en garde contre la non-application des instructions de la tutelle, relatives à la clôture de l'année scolaire et à la remise aux élèves des relevés de notes, en application des décisions du Conseil des ministres.

La tutelle avait enjoint les destinataires de respecter «scrupuleusement» les textes législatifs et réglementaires en vigueur, menaçant les contrevenants de mesures disciplinaires administratives rigoureuses, en se réservant le droit d'engager des poursuites judiciaires.

Pour sa part, l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE) a dénoncé les pratiques illégales de certaines établissements d'éducation et d'enseignement privés, qui font obligation aux parents d'élèves de s'acquitter des frais de scolarité en dépit de la suspension des cours lors du 3e trimestre.

Le refus par ces établissements de remettre aux élèves les bulletins scolaires, qu'une fois le paiement effectué, est un comportement de provocation et contraire aux règles juridiques, a estimé l'APOCE. L'Association des écoles privées d'Alger, créée récemment, a déploré «le tollé suscité sur les réseaux sociaux et ceux qui exploitent la conjoncture pour attenter à l'image des écoles privées». Il est à noter que le secteur de l'Education nationale compte 488 établissements privés de l'éducation et de l'enseignement et qui se situent dans 31 wilayas.

Lynda Louifi

TIZI-OUZOU

Présentation du protocole sanitaire durant les examens

LA DIRECTION de l'éducation (DE) de la wilaya de Tizi-Ouzou, a élaboré un protocole de prévention contre la propagation de la pandémie de la covid-19 durant le déroulement des examens de fin d'année, a-t-on appris, hier lundi auprès du premier responsable de cette institution Ahmed Laalaoui. Ce protocole qui a été présenté dimanche devant le wali lors d'une réunion de l'exécutif consacrée à la préparation des examens du baccalauréat et du brevet de l'enseignement moyen (BEM), comporte une série de mesures visant a protéger les candidats et les encadreurs contre tout risque de contamination, à travers, notamment, la prise de température à l'entrée des centres, le port obligatoire de masque de protection et la distanciation entre les candidats dans les salles d'examen, a expliqué M. Laalaoui. Au titre de ces mesures préventives, un médecin sera chargé de prendre la température des élèves et des encadreurs à l'entrée du centre d'examen, dans le respect d'une distanciation d'où moins un mètre.

Dans le cas où le candidat ou l'encadreur présenterait une température supérieur à 37, ou présenterait des signes douteux tel qu'une toux des éternuements entre autres, il sera ausculté par le médecin du centre sur place et isolé dans
une salle afin qu'il puisse passer son examen sans prendre le risque de contaminer les autres, a expliqué de son côté le chargé des examens à la DE, Rachid Boudaoud.

Du gel hydroalcoolique et des bavettes seront mis à la disposition des candidats au niveau du centre afin qu'ils puissent se protéger et protéger les autres. Ces derniers seront sensibilisés sur les mesures de prévention à suivre tels la désinfection des mains le port obligatoire de la bavette, mais aussi à éviter d'emprunter et d'utiliser les objets de leurs camarades.

Le wali Mahmoud Djamaa, qui a présidé cette réunion, a indiqué qu'il avait donné des instructions pour la mise en place d'un dispositif de prévention personnalisé par centre d'examen. La direction de l'éducation a été chargée d'établir d'ici le 15 août un "mode opératoire" durant les examens, et qui sera examiné afin de connaitre les moyens disponibles pour assurer le bon déroulement de ces examens de fin d'année et éventuellement y apporter, immédiatement des corrections, a-t-il dit.

Les épreuves du BEM de cette année concerneront quelque 14 945 candidats qui seront répartis sur 53 centres d'examen à travers lesquels un total de 3 507 encadreurs sera mobilisé. Pour le BAC, on compte 15 793 inscrits, 65 centres d'examens et plus de 5 000 encadreurs, selon les chiffres communiqués par la direction locale de l'éducation.

S. T.

POURSUIVIS POUR ENRICHISSEMENT ILLÉGAL ET MALVERSATION

Hamel et sa famille à la barre

Les yeux seront braqués ce mercredi vers la cour d'Alger, où devra s'ouvrir, le procès en appel de l'ex-directeur général de la sûreté nationale, le général-major Hamel Abdelghani, son épouse, ses filles et ses fils impliqués tous dans des affaires liées à la malversation.



Des ex-ministres et ex-walis comparaîtront dans le même contexte pour répondre quant à leur implication directe dans ces affaires. Ces derniers sont poursuivis, entre autres, pour complicité dans le détournement et la dilapidation de deniers publics et surtout dans le détournement du foncier agricole à travers plusieurs régions du pays.

Pour rappel, la présidente du pôle judiciaire du tribunal de Sidi M'Hamed, spécialisé dans le traitement des affaires liées à la malversation, a prononcé, le 1er avril dernier, quinze ans de prison ferme contre l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel assortis d'une amende de 8 millions de dinars. La présidente en charge du dossier a prononcé également dans le même contexte, deux ans de prison ferme, assortis d'un million de dinars d'amende contre l'épouse du général-major Hamel en l'occurrence, l'inculpée Annani Salima. Le fils aîné de l'ex-DGSN, Amiar Hamel, a été condamné à 10 ans de prison ferme. Le tribunal lui a infligé une amende de 6 millions de dinars.

Son deuxième fils, Mourad, a été condamné à 7 ans de prison ferme assortis d'une amende de 5 millions de dinars. Dans le cadre de la même affaire, la juge a condamné l'autre fils Chafik à 8 ans de prison et à une amende de 5 millions de dinars. Quant à sa fille Chahinaz, elle a été condamnée à trois ans de prison ferme et à une amende de 5 millions de dinars. Les sociétés appartenant aux enfants d'Abdelghani Hamel ont également été condamnées à verser une amende de 32 millions de dinars.

La présidente a condamné également Boudiaf Abdelmalek l'ex-ministre de la santé et de la réforme hospitalière à 3 ans de prison assortis d'une amende d'un million de dinars. La même peine a été prononcée contre l'ancien wali d'Oran et ancien ministre des Travaux publics, Abdelghani Zaalane. L'ancien wali de Tlemcen, Bensebane Zoubir, a été condamné à 3 ans de prison, Quant à l'ex-directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'Hussein Dey, Mohamed Rehaimia, il a été condamné à 3 ans de prison ferme et à une amende de 500 000 dinars. Pour rappel, Abdelghani Hamel et l'ensemble de sa famille étaient poursuivis dans plusieurs affaires de corruption, principalement liées au « blanchiment d'argent, enrichissement illicite, trafic d'influence et obtention de fonciers par des moyens illégaux «. Le procès devait être traité ce dimanche mais il a été renvoyé sur demande des avocats.

Redouane Hannachi

IL A ÉTÉ INSTALLÉ HIER PAR ABDERAHMANE AARAR

Nomination d'un nouveau commandant régional à Béchar

LE COMMANDANT de la Gendarmerie nationale, le Général-major Abderahmane Aârar a procédé, hier, à l'installation du nouveau Commandant régional de la Gendarmerie nationale de Béchar, le Colonel Illyas Bensaid, à la place du Colonel Mohamed Hamiti. La cérémonie a eu lieu au siège du troisième commandement régional de la gendarmerie nationale à Béchar, en présence des autorités militaires, a annoncé ce lundi un communiqué de la Gendarmerie nationale. Selon le même communiqué p, le nouveau Commandant régional de Béchar possède une expérience professionnelle avérée, par les postes qu'il a occupés avant, dans lesquels il a prouvé sa valeur et son mérite, ce qui lui permet d'exercer ses fonctions avec pleine compétence et professionnalisme.

Aussi, ajoute le communiqué de la Gendarmerie, les qualités de leadership qui le caractérisent lui permettent d'incarner une intégration et une coordination complètes entre l'ensemble des unités de la Gendarmerie nationale qui relèvent du territoire de compétence du Commandement régional ainsi qu'avec divers acteurs, afin de fournir un service public de qualité, de maintenir la sécurité des citoyens et de leurs biens, à travers la disponibilité permanente des unités de gendarmerie nationale déployées dans tout le territoire du troisième commandement régional. A cette occasion, le Commandant de la Gendarmerie nationale, le Général-major Abderahmane Aârar a exprimé sa pleine disponibilité à apporter tout son appui et son soutien au nouveau Commandant régional. il a ordonné à tout les éléments des unités du troisième commandement régional de Bechar d'obéir aux instructions de leur nouveau commandant, afin de s'acquitter de ses fonctions en toute honnêteté et sincérité, poursuit le même communiqué. A cet égard, le Général-major Aârar a donné un ensemble d'instructions et de directives aux Commandants d'unités, à travers lesquelles il les a exhorté à déployer leurs efforts nécessaires pour éliminer la criminalité de toutes sortes. Le Commandant de la Gendarmerie nationale et lors de l'installation du nouveau Commandant régional, a fortement insisté à ses unités sur la nécessité de poser des bases du travail de proximité, en renforçant la relation de confiance et de communication avec les citoyens de différentes catégories et segments, sur la base du fait que le citoyen est considéré comme un partenaire de base et une partie active et indispensable pour parvenir à l'équation de sécurité, et c'est le seul moyen d'établir la sécurité et la tranquillité publiques, ceci à la lumière du strict respect des lois et règlements, avec des valeurs nationales élevées et une éthique militaire élevée, conclut le communiqué.

Sofiane Abi

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Tebboune reçoit une délégation du Comité d'experts

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier lundi une délégation du Comité d'experts chargé de la révision constitutionnelle à sa tête le Professeur Ahmed Laraba, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu aujourd'hui une délégation du Comité d'experts chargé de la révision constitutionnelle à sa tête le Professeur Ahmed Laraba, qui lui a présenté un exposé sur les travaux du Comité et la méthode adoptée dans l'étude des propositions relatives à l'avant-projet de la mouture de la Constitution», précise le communiqué. Au nombre de près de 2500, ces propositions émanent de personnalités nationales, de leaders de partis politiques, de syndicats et de représentants de la société civile, ajoute le communiqué de la présidence de la République. **M. D.**

CONFINEMENT SANITAIRE

Les autorisations exceptionnelles de circulation à Alger prolongées

LES AUTORISATIONS exceptionnelles de circulation préalablement délivrées par les services et circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger «sont prolongées et resteront en vigueur, sans besoin d'en délivrer de nouvelles», et ce suite à la reconduction du confinement pour une durée supplémentaire de 15 jours. «Suite à la décision du Premier ministre de prolonger le confinement sanitaire de 15 jours supplémentaires, en vertu des dispositions du décret exécutif n 20-185 du 24 Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 16 juillet 2020 portant prorogation des mesures de consolidation du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (COVID-19), le wali d'Alger porte à la connaissance de l'ensemble des citoyennes et citoyens de la capitale que le confinement sanitaire partiel est reconduit pour une durée de 15 jours, de 20 heures jusqu'au lendemain à 5 heures du matin», a rappelé lundi la wilaya sur sa page officielle Facebook. A ce titre, le wali d'Alger «informe l'ensemble des autorités et des organes publics et privés ainsi que toutes les personnes titulaires des autorisations exceptionnelles délivrées par ses services et circonscriptions administratives après le 15 mai 2020 que «ces autorisations resteront en vigueur, sans besoin d'en délivrer de nouvelles», a poursuivi le communiqué. En outre, il a été décidé, ajoute la source, de «reconduire, pour une durée de 15 jours, l'interdiction de la circulation routière, y compris des véhicules particuliers, de et vers la wilaya d'Alger, hormis le transport des personnels et celui des marchandises», et de «suspendre l'activité de transport urbain des personnes, public et privé, durant les week-ends dans le territoire de la wilaya, exception faite pour les taxis». La même source a enfin mis l'accent sur la nécessité pour l'ensemble des habitants de respecter strictement toutes les mesures préventives et les protocoles sanitaires en vigueur, notamment le port du masque de protection, l'application des mesures d'hygiène et la distanciation physique pour préserver la santé publique et enrayer la propagation de la maladie». **S. N.**

VACCIN CONTRE LE CORONAVIRUS

La quête exaltante des chercheurs

Chez Johnson & Johnson, les scientifiques sont en ébullition, mobilisés comme jamais pour tenter de découvrir un vaccin contre le Covid-19 qui a déjà fait près de 650 000 morts dans le monde.

C'est une grande année qui pourrait devenir glorieuse pour Hanneke Schuitemaker, directrice de la découverte de vaccins chez Johnson & Johnson : le vaccin du laboratoire contre Ebola vient d'être approuvé en Europe, et depuis janvier, elle a quasiment carte blanche sur le vaccin contre le coronavirus, responsable de la pire pandémie que la Terre ait connue depuis un siècle.

Cela va vous paraître bizarre car on a conscience de ce qui frappe le monde, mais il faut presque être un peu schizophrène, n'est-ce pas ?, dit la scientifique néerlandaise à l'AFP depuis son domicile, où elle télétravaille. La pandémie apporte son lot de tragédies, mais c'est sensationnel de travailler sur un vaccin en ayant des décisions rapides, du budget pour faire presque tout ce qu'on veut, en un temps record.

Des millions de vies à sauver

Tueur comme rarement un virus ne l'a été récemment, le coronavirus représente pour des milliers de scientifiques comme Hanneke Schuitemaker la plus belle opportunité professionnelle de leur vie, avec potentiellement des millions de vies sauvées à la clé.

La virologue de 50 ans était universitaire avant de rentrer chez Janssen en 2010, rachetée peu après par Johnson & Johnson. Elle travaille à Leiden, aux Pays-Bas, et dirige les 160 personnes qui, depuis janvier, ont sélectionné parmi plusieurs candidats le vaccin expérimental sur lequel le groupe va tout miser.

Dans quelques jours, il sera injecté pour la première fois à des volontaires aux États-Unis, après des participants belges cette semaine. Nous avons véritablement utilisé chaque minute, dit cette fille d'un ingénieur et d'une comptable, qui a commencé sa carrière en oncologie avant de bifurquer rapidement, en 1989, vers des recherches sur le VIH, le virus à l'origine du sida. Mais quand on travaille sur les vaccins, les victoires sont rares.



Il aura fallu une deuxième épidémie d'Ebola en 2014 pour que les essais cliniques soient repris et conduits à terme. Quant au vaccin contre le VIH, les essais sont en cours, mais il faudra attendre 2021 pour les résultats.

Comment fêterait-elle l'événement si un deuxième vaccin, celui contre le coronavirus, était approuvé dans l'année, après celui contre Ebola ? Je prendrais immédiatement ma retraite !, répond-elle en plaisantant, évoquant son addiction à son travail.

« Scientifiquement, c'est extrêmement intéressant »

Les enjeux sont vertigineux : le gouvernement américain a donné 456 millions de dollars à Johnson & Johnson en mars, dans l'espoir d'obtenir des centaines de millions de doses d'ici janvier 2021. Un pur pari, répété avec d'autres sociétés, dans l'espoir qu'au moins l'un des vaccins marche.

La technologie est fondée sur les travaux du professeur Dan Barouch, au Beth Israel Deaconess Medical Center d'Harvard : un virus qui cause de petits rhumes (l'adénovirus 26) est modifié afin qu'il produise, après avoir pénétré les cellules humaines, des protéines propres au coronavirus, afin que le système immunitaire monte ses défenses.

Dès février, les premières doses expérimentales ont été fabriquées à Leiden par une petite équipe dirigée par une autre femme, Rinke Bos, 44 ans. J'ai l'impression que cela fait un an, je me souviens à peine de janvier, raconte-t-elle. Elle aussi exhale ce mélange d'assurance et d'excitation qui fait tenir les chercheurs pendant des mois sur un rythme d'enfer.

Scientifiquement, c'est extrêmement intéressant. C'est quand même un nouveau virus, ça n'arrive pas tous les jours, dit-elle. Des vaccins concurrents sont plus avancés, aurait-elle préféré être en premier ? Je ne dis jamais le premier, on veut juste qu'il soit le meilleur, répond Rinke Bos.

Johnson & Johnson sera de toute façon incapable de produire des milliards de doses. J'espère que les vaccins des autres sociétés fonctionneront car nous aurons besoin de plusieurs vaccins pour vacciner toute la planète. Imagine-t-elle le jour où les résultats montreraient que le vaccin protège les humains comme les singes sur lesquels il a été testé ? Ce serait le summum de ma carrière, répond Rinke Bos. Après ça, je suis sûre que je trouverai autre chose à faire pour m'occuper.

R. I.

CHINE

Record de nouveaux malades atteint depuis avril

DE NOUVEAUX foyers d'infection sont apparus dans trois provinces du pays, portant à 61 le nombre de nouveaux malades en 24h. Une situation qui est pour l'instant loin de provoquer l'inquiétude dans le reste du pays, les précédents foyers d'infection ayant été rapidement maîtrisés par des mesures énergiques.

La Chine a fait état lundi de 61 nouveaux malades du Covid-19 en 24 heures, la plus importante augmentation journalière depuis mi-avril, après l'apparition de foyers d'infection dans trois provinces.

Cela fait plusieurs mois que le pays asiatique, où le nouveau coronavirus a fait son apparition fin 2019, a globalement endigué l'épidémie grâce au port du masque, à des mesures de confinement et à une politique de traçage des contacts. Aucun mort n'a été enregistré depuis mi-mai.

Un total de 41 nouveaux malades ont toutefois été recensés dans la région du Xinjiang (nord-ouest), où une flambée épidémique touche la capitale Urumqi depuis mi-juillet, a indiqué le ministère de la Santé.

Quatorze cas ont également été enregistrés dans le Liaoning (nord-est). Un foyer frappe actuellement la cité côtière de Dalian, qui accueille depuis ce weekend la moitié des rencontres du championnat national de football — disputées à huis clos.

La province voisine du Jilin (nord-est), également frontalière de la Corée du Nord, a fait état de deux autres cas locaux. La Corée du Nord a annoncé dimanche son premier cas de contamination, chez une personne qui serait rentrée de Corée du Sud.

Le total annoncé lundi pour la Chine est le plus important depuis le 14 avril. Pékin avait alors fait état de 89 cas — la plupart « importés ».

La situation est pour l'instant loin de provoquer l'inquiétude dans le reste du pays. Car les précédents foyers d'infection apparus ces derniers mois ont été rapidement maîtrisés par des mesures énergiques.

Les autorités sanitaires ont pris des initiatives similaires pour ces nouveaux foyers d'infection. Elles ont déjà testé des centaines de milliers de personnes à Dalian.

Et à Urumqi, une deuxième vague de dépistage massif a été lancée dimanche, a indiqué le quotidien anglophone Global Times.

Plus de 2,3 millions de personnes sur les 3,5 millions que compte la ville ont été testés, avaient indiqué vendredi les autorités. Au total, 178 malades du Covid-19 y ont été enregistrés depuis l'émergence du foyer.

Plusieurs quartiers résidentiels de Dalian et Urumqi ont été confinés. Les deux mairies ont annoncé être « en ordre de bataille » contre le coronavirus.

La situation reste maîtrisée au plan national, avec seulement 331 malades dans l'ensemble du pays, a indiqué lundi le ministère de la Santé. Le total officiel de morts reste à 4 634.

R. I.

MALI

L'Afrique de l'Ouest se réunit pour trouver une issue à la crise

LES 15 présidents de la Cédéao ont entamé lundi 27 juillet, au matin un sommet virtuel extraordinaire pour tenter de résoudre la crise socio-politique qui ébranle le Mali depuis juin, alors que l'opposition menace de reprendre début août ses manifestations contre le président Ibrahim Boubacar Keïta.

La réunion a commencé », a déclaré une source proche de la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), médiatrice dans la crise malienne. Le début de la réunion, qui a démarré avec une demi-heure de retard, a été confirmé par une source proche de la présidence du Mali.

Les chefs d'État doivent d'abord entendre le rapport du président en exercice de la Cédéao, le président nigérien Mahamadou Issoufou, sur la mission de médiation qu'il a menée le 23 juillet à Bamako avec ses pairs de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Ghana et du Nigeria, selon la source proche de la Cédéao.

« Une union sacrée de tous les Maliens »

Le président en exercice de la Cédéao, le président nigérien Mahamadou Issoufou, a demandé lundi à ses pairs d'Afrique de l'Ouest, réunis en sommet virtuel, d'adopter des « solutions fortes pour une sortie de crise rapide au Mali ». « Nous devons donc sortir de ce sommet extraordinaire avec des solutions durables et des décisions fortes, à même de garantir la stabilité du Mali et donc de la région », a déclaré Mahamadou Issoufou dans son discours d'ouverture, cité dans un communiqué de la présidence du Niger.

Pour cela, il déclare que la résolution de crise politique qui ébranle le Mali « exige une union sacrée de tous les Maliens ». « La situation nous interpelle tous, mais elle interpelle au premier chef tous les Maliens. Cette situation exige d'eux un sursaut national. Elle exige l'union sacrée de tous les Maliens »

À l'issue d'une journée de discussions dans la capitale malienne, les cinq présidents ouest-africains n'avaient pas réussi à convaincre l'opposition, menée par l'influent Iman Mahmoud Dicko, d'approuver son plan de sortie de crise, alors que les voisins et partenaires du Mali craignent que le pays, déjà miné par des violences notamment jihadistes, sombre dans le chaos.

« À l'issue de ce sommet (lundi), je pense que la Cédéao prendra des mesures fortes pour accompagner le Mali », avait déclaré avant de quitter Bamako de Mahamadou Issoufou.

Le 10 juillet, la troisième grande manifestation contre le pouvoir avait dégénéré en trois jours de troubles meurtriers à Bamako, les pires dans la capitale depuis 2012, qui ont fait 11 morts selon le Premier ministre Boubou Cissé.

Une division de la Mission de l'ONU dans le pays (Minusma) parle de 14 manifestants tués. Le M5 évoque 23 morts.

La Cédéao a notamment proposé le 19 juillet la formation d'un gouvernement d'union nationale et d'une nouvelle Cour constitutionnelle sur une « base consensuelle », chargée de résoudre le litige autour des résultats des législatives de mars-avril, considéré comme le déclencheur de la crise actuelle.

Au climat d'exaspération, nourri depuis des années par l'instabilité sécuritaire dans le centre et le nord du pays, le marasme économique ou une corruption jugée endémique, est venue s'ajouter l'invalidation par la Cour constitutionnelle d'une trentaine de résultats de ces législatives. Des jeunes du mouvement qui mène la contestation ont réitéré dimanche à Bamako leur appel à la démission du président Keïta et à la reprise des manifestations après le 3 août.

R. I.

MAKHLOUFI RAPATRIÉ «DANS LES PROCHAINES HEURES»

L'ATHLÈTE algérien et médaillé d'or aux Jeux olympiques-2012 sur le 1500m Taoufik Makhloufi, bloqué depuis des mois à Johannesburg (Afrique du Sud) en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), sera rapatrié «dans les prochaines heures», a annoncé samedi soir le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi. Le premier responsable du département ministériel a souligné sur les réseaux sociaux que «les efforts de l'Etat se poursuivent pour rapatrier les autres athlètes coincés dans d'autres régions à travers le monde». Le médaillé d'argent sur la même distance lors des derniers Mondiaux-2019 disputés à Doha et aux JO de Rio-2016 avait multiplié dernièrement les appels, via notamment les réseaux sociaux, pour être rapatrié. La compagnie nationale Air Algérie, dans le cadre des instructions du président de la République Abdelmadjid Tebboune, a entamé depuis quelques jours une opération de rapatriement des ressortissants algériens coincés à l'étranger en raison de la pandémie de Covid-19. Pour rappel, l'espace aérien algérien demeure fermé depuis le 19 mars dernier dans le cadre des mesures préventives prises à la suite de la propagation du coronavirus.

AVIRON ET CANOË KAYAK: LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE VEUT REPRENDRE LES COMPÉTITIONS

LA FÉDÉRATION algérienne des sociétés d'aviron et de canoë kayak (FASACK) souhaite reprendre en novembre ses activités sportives, à l'arrêt depuis mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), a indiqué son président, Abdelmadjid Bouaoud. Avant la suspension des activités et la fermeture des infrastructures sportives sur décision du ministère de la Jeunesse et des Sports, la FASACK avait organisé un seul championnat d'aviron en salle et deux régates de sélection pour l'élite, en plus du National d'hiver en kayak. «En cas d'évolution favorable de la situation sanitaire dans le pays d'ici à septembre, on fera en sorte d'organiser deux compétitions, à savoir la 2e manche du championnat d'Algérie kayak en plus du championnat d'aviron» au mois de novembre, a indiqué à l'APS, Abdelmadjid Bouaoud. Le désir de ce dernier est d'aller au terme de la saison 2019-2020 : «On souhaite que les conditions s'améliorent pour pouvoir terminer notre saison. Si c'est le cas, les athlètes bénéficieront des mois de septembre et octobre pour se préparer, avant de reprendre les compétitions».

KARATÉ : LA PREMIER LEAGUE-2020 DE MOSCOU REPORTÉE À CAUSE DU COVID-19

LA FÉDÉRATION mondiale de karaté (WFK) a annoncé le report de la Premier League, prévue à Moscou en octobre, en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19. La Premier League à Moscou était le dernier rendez-vous de l'année au programme d'une série d'événements internationaux de premier ordre de la discipline. Après la tenue des tournois de Paris (France), Dubaï (EAU) et Salzbourg (Autriche), les compétitions de Rabat (Maroc) et Madrid (Espagne) avaient dû être annulées en raison du coronavirus, rappelle-t-on.

Après les Mondiaux d'athlé et la Coupe du monde, le Qatar veut les Jeux Olympiques 2032

Le Qatar a officialisé lundi son intention d'organiser les JO 2032 dans un communiqué. Le pays a déjà organisé les Mondiaux d'athlétisme en 2019 et sera le théâtre de la prochaine Coupe du monde de football.



Cette candidature soulève de nombreuses questions, notamment quant à la possibilité de voir se tenir les compétitions en plein été.Le Qatar a confirmé lundi être candidat à l'organisation des Jeux olympiques de 2032, rejoignant nombre d'autres pays et soulevant des questions sur l'opportunité de tenir cet événement par des températures caniculaires et avec le spectre d'un public peu nombreux. L'Inde, l'Etat australien du Queensland et Shanghai sont également candidats, et une éventuelle candidature commune de Séoul et Pyongyang est évoquée pour ces Jeux d'été de 2032.Conformément aux changements proposés en 2014, les pays intéressés soumettent une demande pour rejoindre le «dialogue continu» sur l'organisation des Jeux, ce que le Qatar a confirmé auprès de l'AFP avoir fait dans une lettre adressée au Comité international olympique (CIO) basé à Lausanne, en Suisse. «L'annonce d'aujourd'hui marque le début d'un dialogue significatif avec la future commission d'organisation du CIO pour explorer plus avant notre intérêt et identifier comment les Jeux olympiques peuvent soutenir les objectifs de développement à long terme du Qatar», a déclaré à l'AFP le président du Comité olympique du Qatar, Cheikh Joaan ben Hamad ben Khalifa Al-Thani. Le Qatar n'était pas parvenu à se porter candidat à l'organisation des Jeux de 2016 et 2020 car il avait proposé de les accueillir au mois d'octobre sans en avoir préalablement discuté avec le CIO. Les Jeux de 2020, reportés à 2021 en raison du nouveau coronavirus, ont été attribués au Japon qui connaît également des températures estivales torrides, ce qui amène les responsables à programmer les épreuves tôt le matin, lorsque les températures sont plus fraîches. «Le Qatar a acquis la réputation d'être une destination de classe mondiale pour les grands événements sportifs. C'est cette réputation et cette expérience, ainsi que notre désir d'user du sport pour promouvoir la paix et les échanges culturels, qui constitueront la base de nos discussions avec la Commission», a ajouté le cheikh Joaan, frère du souverain du Qatar, l'émir cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani. Le Qatar accueillera le Mondial 2022 de football, mais le problème de la chaleur devrait moins se poser puisque les dates ont été décalées du 21 novembre au 18 décembre pour éviter la canicule. Les températures estivales peuvent atteindre 50 degrés Celsius dans le pays qui jouxte le désert d'Arabie. La chaleur et l'humidité ont été des problèmes majeurs lors des Championnats du monde d'athlétisme qui se sont tenus l'année dernière à Doha avec un public très clairsemé suscitant de nombreuses critiques.

LIGUE 2/ASM ORAN :

La direction du club se dit «prête à passer le témoin»

LA DIRECTION de l'ASM Oran, représentée par le président du conseil d'administration Mohamed El Moro, s'est dit lundi «prête à passer le témoin», en réaction à l'annonce faite par l'ancien joueur de ce club de Ligue 2 de football, Mohamed Benarba, qui a affiché ses ambitions de prendre les commandes de la deuxième formation de la capitale de l'Ouest. Une annonce que les membres du conseil d'administration de l'ASMO attendent qu'elle soit «suivie par des actes», a déclaré à l'APS Mohamed El Moro, exprimant au passage la totale disponibilité de la direction du club à tendre la main à l'ancien attaquant pour aller au bout de ses ambitions «s'il possède bien sûr un vrai projet sportif», a-t-il précisé. L'ASMO, qui ne parvient pas à retrouver l'élite qu'elle a quittée depuis près de six années, se débat dans d'interminables problèmes financiers. Un paramètre qui est en train de jouer un mauvais tour pour ce club réputé pour son école de football, mais qui voit ses jeunes talents «fuir» lors de chaque intersaison. «On nous accuse à chaque fois de vouloir nous accrocher à notre fauteuil, alors que la vérité est toute autre. Nous avons déjà annoncé à maintes reprises que notre succession est ouverte, sauf qu'aucun postulant ne s'est présenté, ce qui nous a obligés à chaque fois de renoncer à notre départ pour ne pas mettre l'avenir du club en péril», a encore souligné le président de l'équipe de «M'dina J'dida». Récemment, et dans un message adressé via sa page Facebook, Mohamed Benarba, qui se proclame «candidat des supporters», a annoncé disposer «d'un projet ambitieux» qu'il comptait mettre en application à l'ASMO «grâce à l'apport d'hommes intègres qui vont (le) soutenir avec leurs moyens financiers et leurs compétences», a-t-il écrit.

REAMENAGEMENT DU STADE D'EL-BIAR :

LA FAF PRESENTE POUR LE COUP D'ENVOI DES TRAVAUX

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a été conviée à la cérémonie de coup d'envoi des travaux du projet de réaménagement du stade d'El-Biar en complexe sportif. La cérémonie a eu lieu le dimanche 26 juillet 2020 en présence de Madame la wali déléguée de la circonscription administrative de Bouzaréah, de Monsieur le Président d'APC d'El-Biar et de plusieurs représentants de la société civile et d'autorités ainsi que de la sûreté et la gendarmerie nationales. Pour sa part, la FAF était représentée par M. Mohamed MAOUCHE, membre du Bureau fédéral et président de la Fondation de la glorieuse équipe du FLN, mais aussi enfant du quartier. Au cours de cet événement, une présentation a été faite sur le contenu de ce projet, notamment la rénovation du terrain de football, la construction d'une piscine semi-olympique, un hôtel pour les sportifs et bien d'autres équipements qui permettront aux jeunes et autres athlètes de la commune d'El-Biar, voire d'autres localités et clubs de jouir de cette belle infrastructure dont le coût a été évalué à 190 MDA.

REPRISE DU CHAMPIONNAT NARTIONAL DE LIGUE 1ET 2 :

Plusieurs clubs refusent de répondre à la consultation écrite de la FAF

Plusieurs clubs ont refusé de répondre à la consultation écrite initiée par la Fédération algérienne de football (FAF) auprès des membres de son assemblée générale, pour se prononcer sur l'avenir de l'exercice 2019-2020, suspendu depuis mars en raison de la pandémie de Covid-19, selon un communiqué publié dimanche par l'ES Sétif.

Cette décision intervient à l'issue d'une réunion restreinte qui a regroupé à Alger les dirigeants de l'ES Sétif, de la JS Kabylie et du CA Bordj BouArréridj (Ligue 1) ainsi que de l'USM Harrach et du DRB Tadjenanet (Ligue 2), consacrée aux problèmes liés à l'arrêt de la compétition et à la consultation écrite, indique-t-on de même source. Les cinq clubs ont décidé de ne pas répondre à la consultation écrite qu'ils considèrent un «non-événement», selon le texte. Ils ont proposé aussi de «former une commission tripartite, composée de représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), la Fédération algérienne de football (FAF) et les clubs professionnels pour l'élaboration d'une feuille de route qui mettra le professionnalisme sur les rails», ajoute encore le communiqué. Ils disent vouloir «présenter un projet de plateforme aux autres présidents de clubs professionnels après l'Aïd Al Adha et c'est à eux seuls que reviendra la décision finale», conclut le communiqué. La JS Saoura avait été le premier club à avoir annoncé sa décision de ne pas répondre à la consultation écrite de la FAF, considérant qu'elle constituait une «manipulation» et du «populisme» pour «préparer les prochaines élections de la FAF, sans tenir compte de la situation sanitaire générale du pays». Le formulaire en question propose d'abord deux choix A et B : poursuite ou arrêt de la saison. Dans le cas où la seconde option est cochée, chaque membre aura à choisir entre B1, B2 et B3 qui équivalent à : saison blanche (résultats de la saison 2019-2020 annulés), désignation des lauréats, clubs qui accèdent et ceux qui rétrogradent et enfin désignation des lauréats, des clubs qui accèdent mais sans relégation.

RÉUNION DEMAIN DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA FAF

Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) tiendra mercredi (11h00) une réunion à son siège à Dely-Ibrahim (Alger) pour se prononcer sur l'avenir de l'exercice 2019-2020, suspendu depuis mars en raison de la pandémie de Covid-19, indique lundi un communiqué de l'instance fédérale. «Conformément à l'article 35/alinéa 2 des statuts de la FAF, le bureau fédéral tiendra une session extraordinaire en son siège à Dely-Ibrahim. Un seul point est inscrit à l'ordre du jour, à savoir l'examen de l'avenir de la saison 2019-2020.», précise le communique de la FAF. La FAF avait initié une consultation écrite auprès des membres de son assemblée générale, pour se prononcer sur l'avenir de l'exercice 2019-2020, suspendu depuis mars en raison de la pandémie de Covid-19.Plusieurs clubs ont refusé de répondre à cette consultation dont l'ES Sétif, la JS Kabylie, le CA Bordj Bou Arréridj et la JS Saoura (Ligue 1) ainsi que l'USM Harrach et le DRB Tadjenanet (Ligue 2).Le formulaire en question propose d'abord deux choix A et B : poursuite ou arrêt de la saison. Dans le cas où la seconde option est cochée, chaque membre aura à choisir entre B1, B2 et B3 qui équivalent à : saison blanche (résultats de la saison 2019-2020 annulés), désignation des lauréats, clubs qui accèdent et ceux qui rétrogradent et enfin désignation des lauréats, des clubs qui accèdent mais sans relégation.

Ligue 1/USM Bel-Abbès : Les actionnaires brandissent la menace d'un départ collectif

LES MEMBRES de la société sportive par actions (SSPA) de l'USM Bel-Abbès, à leur tête le président Abdelghani El Hennani, ont décidé de mettre en vente leurs actions, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de ce club de Ligue 1 de football. «Ca fait déjà un bon bout de temps que les actionnaires de la SSPA se sont retirés de la vie du club. A présent, ils sont passés à l'acte, puisque la majorité d'entre eux ont demandé au notaire d'engager les procédures d'usage pour mettre en vente leurs actions», a déclaré à l'APS, le directeur général de l'USMBA, Kadour Benayad. Cette situation enfonce davantage la formation de la «Mekerra», confrontée depuis plusieurs mois à une crise multi-dimensionnelle, qui met en danger son avenir, estime-t-on dans l'entourage du club. Il se trouve que même le contrat du directeur général, qui gérait jusque-là les affaires du club, est arrivé à terme, a informé l'intéressé, ajoutant qu'il n'était pas disposé à assurer à nouveau cette mission, après s'être senti «abandonné par les actionnaires», a-t-il déploré. «Cette situation oblige les autorités locales et toutes les parties concernées par l'avenir du club à y remettre de l'ordre, surtout que plusieurs affaires restent pendantes, en particulier les nombreux dossiers de litige au niveau de la Chambre concernée relevant de la Fédération algérienne de football, ainsi que les dettes relatives aux salaires impayés des joueurs, qu'ils soient anciens ou actuels, et qui vont en s'accumulant pour dépasser les 150 millions de dinars», a encore souligné Kadour Benayad. Cela se passe aussi au moment où le club peine à bénéficier des 40 millions de dinars, représentant les subventions des autorités locales (wilaya et APC du chef-lieu de wilaya), allouées au club sportif amateur (CSA) et qu'il devait prêter à la SSPA, sauf que l'opération ne s'est toujours pas effectuée à cause de réserves formulées par les services de contrôle financier des autorités locales, a rappelé le même responsable.

Benyoub (JSS) et Chouti (USMBA) s'engagent avec le CR Belouizdad

LES DÉFENSEURS centraux Zouhir Benyoub et Redouane Chouti, âgés de 18 ans, se sont engagés pour un contrat de quatre saisons avec le CR Belouizdad, en provenance respectivement de la JS Saoura et de l'USM Bel-Abbès, a annoncé dimanche le leader du championnat de Ligue 1 algérienne de football sur sa page Facebook.Ces joueurs rejoignent ainsi le milieu de terrain Houssam-Eddine Mrezigue (20 ans/MC Alger) qui avait également paraphé un contrat de quatre saisons avec l'équipe réserve. Profitant de la suspension de la compétition depuis le 16 mars en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), la direction du Chabab a décidé de renforcer son effectif par de jeunes joueurs.En outre, le CRB a prolongé les contrats de trois joueurs cadres : les deux défenseurs Chouaïb Keddad (26 ans) et Zine Al-Abidine Boulekhoua (30 ans), ainsi que le milieu de terrain défensif Billel Tarikat (29 ans). Le club affiche d'emblée ses ambitions en vue de la saison prochaine, en adoptant une politique de stabilité. Ces trois joueurs s'ajoutaient au milieu défensif Housseyn Selmi et au défenseur Rayane Haïs, qui ont signé une prolongation de deux saisons. Avant la suspension du championnat, le CRB occupait la tête du classement avec 40 points, devançant de trois longueurs ses deux poursuivants directs l'ES Sétif et le MC Alger, qui comptent 37 points chacun. Le Chabab et le MCA ont un match en moins.

ES SÉTIF : L'AGEX PROGRAMMÉE CETTE SEMAINE

LA DIRECTION de l'ES Sétif a annoncé, dans un récent communiqué de presse, que l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la SSPA Black Eagles a été programmée pour ce mercredi 29 juillet. Durant cette rencontre, le bilan moral et financier de l'année 2019 sera présenté aux membres de l'AG pour approbation. Les dirigeants sétifiens ont affirmé que le commissaire aux comptes apportera le bilan financier, ce dimanche, au siège du club afin qu'il soit transmis au contrôleur financier. Les responsables du club de l'Est accélèrent dans ce dossier pour débloquer les aides allouées à l'ESS.

ANGLETERRE : 11E ET DERNIER BUT DE MAHREZ EN PL

APRÈS un début de match sur le banc pour la dernière journée de Premier League face à Norwich, l'ailier international algérien Riyad Mahrez a fait son apparition en début de la deuxième période et il a montré un très joli visage . L'ancien de Leicester City a été actif sur son aile droite en multipliant les actions offensives mais les défenseurs étaient toujours présents au dernier moment pour l'empêcher de marquer, Mahrez est parvenu tout de même à trouver les filets à la 83e minute de jeu lorsqu'il a trompé le gardien d'un tir puissant du pied droit .Le capitaine des verts termine donc la saison en Premier League avec 11 buts et 9 passes décisives en 33 matchs.

MCO : UNE OFFRE DE BULGARIE POUR FRIFER

AUTEUR de 12 matchs cette saison avec la formation du MCO et d'un but et une passe décisive en championnat, le jeune milieu offensif Boumediene Frifer pourrait quitter l'Algérie et prendre la direction de la Bulgarie .Selon les informations de Football365, le jeune joueur de 21 ans dispose d'une offre officielle en provenance du Lokomotiv Plodiv qui est très intéressé par son profil. Le récent vainqueur de la coupe de Bulgarie a aimé les prestations du jeune international U23 et veut le voir dans sa formation pour la saison prochaine . Frifer était tout proche de partir vers la Tunisie durant le mercato estival .

MERCATO : SLIMANI PROPOSÉ À TOTTENHAM ?

LES SERVICES de l'international algérien, Islam Slimani, auraient été proposés à la direction de Tottenham lors de ce mercato d'été selon les informations d'ESPN. Les Spurs sont à la recherche d'un attaquant renfort offensif afin de renforcer l'effectif de José Mourinho la saison prochaine.Toujours lié au club anglais de Leicester City, l'attaquant algérien devrait très probablement débuter une nouvelle aventure. Il a réalisé une très bonne saison en prêt à l'AS Monaco, lors du dernier exercice sportif, avec neuf buts et sept passes décisives en 18 matchs seulement.

AMICAL : DARFALOU BUTEUR SUR PENALTY

L'AVANT-CENTRE algérien du Vitesse Arnhem, Oussama Darfalou, a inscrit, ce dimanche, l'un des cinq buts des siens face au FC Volendam (0-5).L'ancien buteur des Rouge et Noir de l'USMA a transformé un penalty pour le premier but de son équipe. C'est le troisième but de Darfalou en quelques jours, il avait inscrit un doublé, la semaine dernière, face au FC Utrecht.

TIZI-OUZOU

Plus d'une vingtaine de départs de feu enregistrés dimanche

UN TOTAL de 23 départs de feu a été enregistrés durant la journée de dimanche à travers certaines localités de la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué, dans un communiqué, la direction locale de la protection civile.
Parmi ces incendies, six sont importants et ont parcouru, chacun, une superficie d'un hectare ou plus. Ils se sont déclarés dans les forêts des localités d'Agouni Gueghrane, Yakouren, Ait Chafaa, Ait Toudert et Ifighas, a-t-on précisé.
La protection civile a mobilisé les moyens des unités opérationnelles et la colonne mobile. Moyens qui ont été appuyés par ceux de la conservation des forêts des communes touchées et par la contribution de citoyens, a-t-on ajouté.
Selon le même communiqué, 13 feux sont éteints alors que l'intervention se poursuit pour maîtriser les autres incendies.

R. R.

DJELFA

Fermeture d'ateliers de fabrication de charbon et de l'huile de cade dans les forêts de Charef

LES AGENTS de la Conservation des forêts de Djelfa ont procédé à la fermeture d'un nombre d'ateliers artisanaux activant dans la production du charbon et del'huile de cade (Gatrane) dans les forêts de Charef, à l'ouest de la wilaya, a-t-on appris, dimanche dernier, auprès de la cellule de communication de cette institution.
Cette opération, intervenant à la veille de la fête de l'Aid El Adha (fête du sacrifice), enregistrant une forte demande sur le charbon, a été réalisée suite à des patrouilles des agents de la circonscription forestière de la daïra de Charef (50 km à l'ouest de Djelfa), dans le cadre de la lutte contre les délits forestiers. Durant ces contrôles, il a été constaté de la présence d'un nombre d'ateliers artisanaux illégaux spécialisés dans la fabrication de charbon de bois ainsi que l'huile de cade, a-t-on indiqué de même source.
Ces interventions de fermetures, visant la protection de la ressource forestière, ont eu lieu au niveau des forêts des régions de « Bouloulou », « Chaibia », « Moussa Ben Ali », « Guriguer » et « Mahguene Lahmer », est-il ajouté.
La conservation des forêts de Djelfa a entrepris toutes les mesures légales nécessaires contre les contrevenants à la législation relative à la protection des forêts, qui sont le poumon de la région, a-t-on assuré de même source.
Par ailleurs, un plan d'action a été mis en place en coordination avec les services de la gendarmerie nationale, pour l'organisation de sorties inopinées au niveau des forêts de la wilaya. Ces opérations de contrôle se sont soldées par l'établissement de procès-verbaux pour diverses infractions, liées, entre autres, au camping à l'intérieur du domaine forestier national et le surpâturage, avec ordre aux contrevenants de quitter les lieux, a-t-on appris de la conservation des forêts.

R.R.

L'INITIATIVE DU CRA À SÉTIF

Distribution de 40 T d'aides alimentaires dans les zones enclavées à travers 25 communes

Au total, 40 tonnes d'aides alimentaires, d'équipements médicaux, et de produits de nettoyage et de désinfection ont été distribués aux habitants des zones enclavées et déshéritées réparties à travers 25 communes de la wilaya de Sétif, à l'initiative du Bureau local du Croissant-Rouge algérien (CRA), a-t-on appris dimanche dernier, des responsables de cet organisme.



A ce propos, le responsable de la commission de wilaya nationale du Croissant rouge algérien de Sétif, Rachid Bouguessa a affirmé que cette « opération s'inscrit dans le cadre de la contribution du CRA à l'effort national pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus, et ce, à travers des actions de solidarité en direction des familles touchées par les répercussions des mesures de confinement ». Selon ce même responsable, cette opération traduit également l'étendue de la cohésion du peuple algérien et contribue à la propagation d'une culture de solidarité et au renforcement des liens d'unité entre les enfants d'un même peuple durant la crise sanitaire que traverse le pays en raison de la pandémie de Covid-19.
« Cette aide comporte différentes denrées alimentaires comme la semoule, la farine, l'huile de table, des pâtes, des eaux minérales et des boissons gazeuses, 6 000 boîtes de lait pour bébé et une quantité importante de produits de nettoyage et de désinfection notamment », a précisé M. Bouguessa.
Cette même source a fait savoir, en outre, que le CRA de Sétif a, dès le début de l'épidémie dans la région, organisé plusieurs actions de solidarité et initié des campagnes de sensibilisation et de prévention dans les marchés et les lieux publics pour sensibiliser les commerçants à l'importance de porter des masques de protection et de respecter les mesures préventives telles que la distanciation physique et une désinfection régulière et permanente.
Dans ce contexte, plus de 2300 couffins ont été distribués au profit des familles pauvres et démunies de toutes les communes de la wilaya durant le mois sacré du Ramadan, en coordination avec les bureaux communaux du Croissant rouge algérien grâce aux dons des bienfaiteurs, en sus de la prise en charge des sans abri, a indiqué le même responsable. Selon M. Bouguessa, le CRA a aussi procédé à la distribution d'un nombre important de masques de protection et organisé plusieurs opérations de nettoyage et de désinfection au sein des institutions recevant du public, notamment le centre des personnes âgées de la commune de Saleh Bey (Sud de Sétif), en plus de l'octroi d'une aide alimentaire aux familles touchées par les répercussions de la pandémie.
Pour rappel, des opérations de solidarité de grande ampleur ont également ciblé différentes régions de la wilaya de Sétif, à l'initiative des associations, des hommes d'affaires, des industriels et de particuliers, au regard de la crise sanitaire exceptionnelle que traverse actuellement le pays suite à l'épidémie de Covid-19, s'agissant notamment de l'octroi des équipements nécessaires aux personnels des structures de santé.

R.R

BOUMERDES

Fermeture de 24 points anarchiques de vente de moutons de l'Aid

VINGT-QUATRE POINTS anarchiques de vente de moutons de l'Aid, ont été fermé au niveau de plusieurs communes de la wilaya de Boumerdes, dans le cadre des mesures de prévention contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-on appris, dimanche dernier, auprès de la directrice du commerce de la wilaya, samia Ababsa.
« Nous avons procédé à la fermeture de 24 points de vente de moutons de l'Aid, suite au constat du non-respect des mesures de prévention contre la pandémie du nouveau coronavirus, à leur niveau, dans le cadre d'opérations de contrôle des marchés à bestiaux, réalisées par les agents du commerce, accompagnés d'éléments de la sûreté et de la gendarmerie nationales », a Indiqué M. Ababsa.
Cette même responsable a assuré de la « poursuite de ces opérations de contrôle, menées dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19, et qui touchent l'ensemble des locaux, marchés et centres commerciaux », a-t-elle souligné.
A noter l'ouverture, dernièrement, de 86 points de vente de moutons, à travers une vingtaine de communes de la wilaya de Boumerdes, en prévision de l'Aïd El Adha (fête du sacrifice).
Cette mesure, qui organise la vente de bétail, a été décidée par un arrêté du wali, au titre des mesures de prévention contre la pandémie du nouveau Coronavirus (Covid-19) exposant les contrevenants à des sanctions fixées par la loi, rappelle-t-on.
Selon ce même arrêté, les gérants de ces points de vente, fixés au niveau des fermes agricoles de la wilaya, sont tenus de « veiller au respect strict des mesures préventives », à travers notamment par l'organisation des sorties et entrées des clients, le respect de la distanciation physique, le port des masques de protection par ceux qui fréquenteront ces espaces, et des gants par les vendeurs, tout en mettant les masques de protection à la disposition des clients.
A cela s'ajoute, l'obligation faite aux gérants de ces points, de procéder quotidiennement au nettoyage des lieux à la fin de la journée, tout en désinfectant le site et ses environs avec de la chaux, et en veillant à l'application des mesures de prévention. Ces points de vente doivent, également, être entourés de barrières, et dotés de points d'eau et de nourriture pour les bêtes.

R.R

LA DOYENNE OLIVIA DE HAVILLAND N'EST PLUS

Légende de Autant en emporte le vent

Décédée à l'âge de 104 ans, ce dimanche 26 juillet à Paris où elle a résidé, la star de cinéma américain Olivia Mary de Havilland, l'inoubliable Melanie Hamilton dans le film Autant en emporte le vent, sera la doyenne de Hollywood dont elle a incarné l'âge d'or des années 1930-1940.

Après son décès annoncé par son agente, elle aura ravivé le grand souvenir d'un personnage qui a bien du caractère, d'une femme qui sera la doyenne des acteurs américains, d'une artiste qui a mené son parcours avec fermeté. Près de quatre-vingts ans plus tard, la lauréate de deux Oscars de la meilleure actrice – pour A chacun son destin de Mitchell Leisen (1946) et L'Héritière de William Wyle (1949) – demeure indissociable de Autant en emporte le vent de Victor Fleming, aux côtés de Clark Gable et Vivien Leigh, rapporte la presse française. Ce film, sorti en 1939, sera récemment temporairement retiré de la plate-forme de streaming HBO Max en raison de sa présentation de l'esclavage, remise en cause ces derniers temps dans le contexte des manifestations antiracistes. A Paris, le cinéma Grand Rex a même annulé en juin dernier une projection de ce grand classique à la demande du studio américain Warner, en raison de la polémique. Lauréat de dix Oscars dont celui du meilleur film et du meilleur réalisateur (1939), ce film mythique, un des plus grands succès commerciaux de l'histoire du cinéma, a valu à Olivia de Havilland une nomination pour le meilleur second rôle. Elle aurait pourtant voulu être Scarlett O'Hara. Dernière actrice vivante de cette adaptation au grand écran du roman éponyme de Margaret Mitchell, la doyenne a vécu en France depuis plus de soixante ans. Avec son front haut, ses yeux de biche et ses manières distinguées, elle sera, à ses débuts dans les années 1930, cantonnée à des rôles de jeunes ingénues, dans des films d'aventures aux côtés de l'Australo-Américain Errol Flynn, comme Les Aventures de Robin des bois de Michael Curtiz (1938) dans lequel elle incarne Dame Marianne, Captain Blood et La Charge fantastique, avant de parvenir à obtenir des rôles de caractère qui feront d'elle une star. Américaine d'origine britannique, Olivia de Havilland est née à Tokyo le 1er juillet 1916, de parents britanniques, l'actrice Lillian Fontaine alias Lillian Augusta Ruse, et Walter de Havilland, avocat spécialisé dans les brevets. Avant de se lancer dans le cinéma, elle monte sur les planches à l'âge de vingt ans après avoir grandi dans un couvent. Repérée par Max Reinhardt, elle est engagée pour Le Songe d'une nuit d'été, adaptation de Shakespeare pour le théâtre et le cinéma. La Warner l'engage alors sous contrat pour sept ans.





LA SŒUR RIVALE

Olivia a pour sœur cadette et rivale depuis toujours, l'actrice Joan Fontaine (décédée en 2013), l'inoubliable Rebecca d'Alfred Hitchcock (1940), également lauréate de l'Oscar de la meilleure actrice pour son rôle dans Soupçons d'Hitchcock (1942). Leurs relations seront marquées par une rivalité affective et professionnelle extrême, ce qui leur a valu le qualificatif de « sœurs-ennemies » du cinéma, irrémédiablement fâchées jusqu'au décès même de Joan Fontaine. En 2017, Olivia de Havilland est même allée jusqu'à poursuivre la chaîne FX en justice, contestant le portrait peu flatteur qui sera fait d'elle dans la série Feud de Ryan Murphy, on la voit alors insulter sa sœur. Elle récuse la présentation faussée de sa personne autour des coulisses de tournage de Chut, chut chère Charlotte. Elle sera déboutée l'année suivante. Après la séparation de ses parents, alors qu'elle a trois ans, Olivia arrive avec sa mère aux Etats-Unis, près de San Francisco. Elle sera la première des deux sœurs à se lancer dans le cinéma, Joan est, elle, repartie vivre deux ans au Japon, avec son père. A 19 ans, elle apparaît dans Alibi Ike de Ray Enright puis fait ses débuts sur scène à l'Hollywood Bowl en interprétant Hermia dans Le Songe d'une nuit d'été, avant de décrocher le rôle dans son adaptation cinématographique.

JURISPRUDENCE

Elle accusera aussi la Warner de l'avoir cantonnée à des rôles de partenaire attitré d'Errol Flynn, dans des films légers de Michael Curtiz comme Les Aventures du capitaine Blood (1936), La Charge de la brigade légère (1937), Les Aventures de Robin des bois (1938). Grâce à la Warner qui accepte de la « prêter », l'année 1939 est le point de départ des grands succès de l'actrice à Hollywood qui est choisie par Victor Fleming pour Autant en emporte le vent. En 1943, la Warner refuse de la libérer à l'issue de son contrat en raison des périodes de « prêts ». Havilland assigne alors le studio en justice. Le juge assimile la pratique à du servage et elle remporte une victoire qui fera jurisprudence dans la défense des droits des acteurs. Les nombreux films qu'elle tourne ensuite lui donnent souvent des rôles et des partenaires de choix, comme Richard Burton (Ma cousine Rachel, 1953), Bette Davis et Joseph Cotten (Chut, chut, chère Charlotte, 1965), Liv Ullman (Jeanne, papesse du diable, 1973) Jack Lemmon, Joseph Cotten et Christopher Lee (Les Naufragés du 747, 1977). Mariée et divorcée deux fois – avec l'écrivain américain Marcus Goodrich (1946-1952) et le journaliste français Pierre Galante (1955-1979) –, Olivia de Havilland a eu un fils, Benjamin (décédé en 1991), et une fille, Gisèle. Depuis 1953, elle a vécu en France où, en septembre 2010, elle reçoit la distinction de la Légion d'honneur. Elle aura joué dans 54 films, participé à trois séries, reçu quatre prix, elle sera nominée sept fois après 53 années de carrière.

R. C

LA LAURÉATE

1950. 7e Golden Globes : Meilleure actrice dans L'Héritière / 22e Academy Awards: Oscar de la Meilleure actrice dans L'Héritière
1949. 6e Mostra de Venise : Coupe Volpi de la meilleure interprétation féminine dans La Fosse aux serpents
1947. 19e Academy Awards : Oscar de la Meilleure actrice dans A chacun son destin

SORTIR

ARTS Exposition collective Rétrospective. Visible jusqu'à fin juillet. Galerie Mohamed-Racim, Alger-centre. Une quinzaine d'artistes : une cinquantaine d'œuvres. Les exposants Kaci Moussa, Ahmed Stambouli, Hadjres Hadia, Madjid Guemroud, Smara, Nadjem Nouicer, Amor Idriss Lamine Dokman, Noureddine Chegrane dévoilent des tableaux sur le patrimoine, la spiritualité, le mouvement entre l'Algérie et la Méditerranée, l'attachement de l'Algérie à l'Afrique.

DOCUMENTAIRE Diffusion en ligne du film documentaire Souvenir dans un exil, produit et réalisé par Mokhtar Kerboua (2018).
Après l'invasion de la France par les forces nazies, en 1941, le gouvernement de Vichy a arrêté des rebelles antinazis et les a conduits vers un camp de détention au sud de l'Algérie, à Djelfa. Voir dans page Facebook de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel.

THEATRE Nouvelle production pour enfants du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran : Qitar eddounia (Le train de la vie). Pièce écrite par Mansouri Bachir, mise en scène de Houari Abdelkhalek, scénographie de Mouffok Djillali. Un spectacle qui sera présenté après la levée du confinement sanitaire.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index Dz d'Alger sur Youtube : Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise du cover Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire de l'heure pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Nouvelle chanson Qololi (Dites-moi) du collectif Bandya Social Club. Les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika appellent au partage avec humour.

LECTURE En partenariat avec les éditions Gallimard, l'Institut français d'Alger propose une sélection de 12 courts essais d'actualité en lien avec la crise sanitaire, jusqu'au jeudi 06 août. A la Une : Alain Bore-Le retirement du monde ; Erik Orsenna-L'unité de la vie. Publication n°1 : Edgar Morin-Un festival d'incertitudes…
Voir la programmation dans Tracts de crises Gallimard (11 & 12 / 12) dans la rubrique Français & littérature.
Consulter admin.if-algerie.com/alger/agenda-culturel

FESTIVAL 18e édition des Rencontres Cinématographiques de Béjaïa. Avec l'association Project'heurts du samedi 19 au jeudi 24 septembre (date à confirmer). Films : courts et longs métrages, documentaires et films d'animation datant de 2019 ou 2020. Lieux : Salle de la Cinémathèque, cafétéria du Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh de Béjaïa.

OSCARS L'Académie des arts et sciences du cinéma – Académie des Oscars – à Los Angeles a invité les cinéastes algériens Malek Bensmail et Salem Brahimi à rejoindre cette année la liste de ses 819 nouveaux membres. La prochaine édition des Oscars – la 93e du genre –est prévue pour le dimanche 25 avril 2021.



La ville où il est interdit de regarder son téléphone en marchant

L'interdiction de regarder son écran de smartphone en marchant est entrée en vigueur mercredi dans une ville de la banlieue de Yokohama, près de Tokyo, une première au Japon.

Les voyageurs arrivant à la gare de Yamato étaient accueillis par des messages sur des bannières annonçant qu'il était désormais interdit de consulter son smartphone en marchant sur la voie publique et dans les parcs de la ville, a constaté l'AFP sur place.

Message d'avertissement

"L'usage des smartphones en marchant est interdit. Veuillez utiliser vos smartphones après avoir cessé de marcher" avertissait une voix féminine enregistrée, à proximité d'hommes, masques chirurgicaux sur le visage, tenant en silence les bannières.

Pas d'amendes

Cette interdiction adoptée fin juin par la municipalité ne prévoit toutefois pas de sanctions à l'encontre des récalcitrants. Les autorités locales comptent plutôt sur des campagnes d'information pour la faire respecter.

Peu de personnes rivées sur leurs écrans de smartphones tout en se déplaçant étaient visibles mercredi dans les rues de Yamato, mais une pluie battante y était sans doute pour quelque chose.

L'initiative divise

Kenzo Mori, un habitant de Yamato âgé de 64 ans, saluait l'initiative de la municipalité. "Je vois souvent des gens qui utilisent leurs portables en marchant. Ils ne font pas attention à leur environnement. Les personnes âgées n'arrivent pas toujours à les éviter", a-t-il déclaré à l'AFP.

Arika Ina, 17 ans, jugeait aussi cette habitude dangereuse mais s'interrogeait sur la nécessité de l'interdire formellement. "Je ne pense pas que l'on ait besoin d'un texte pour l'interdire.

On peut éviter (ce comportement, NDLR) en étant simplement plus attentionné" envers les autres, a-t-elle estimé.

Quand Sacha Baron Cohen piège des manifestants extrémistes



L'ACTEUR ET HUMORISTE BRITANNIQUE s'est déguisé en chanteur country afin de piéger des partisans d'extrême droite lors d'un rassemblement ce samedi 27 juin à Olympia, dans l'État de Washington.

Sacha Baron Cohen est de retour. L'interprète inoubliable d'Ali G et de Borat revient à ses premières amours: les caméras plus ou moins cachées. Fort discret depuis quelque temps, Sacha Baron Cohen est revenu sur le devant de la scène le week-end dernier.

Et pour cause, l'acteur a été aperçu à un rassemblement de l'extrême droite américaine à Olympia. Déguisé en chanteur de country, SBC est parvenu à monter sur scène (qu'il avait financée au préalable en cachant sa véritable identité). Il a ensuite entonné des chants racistes, critiquant notamment Barack Obama et le Dr. Fauci, l'immunologiste en chef de la Maison-Blanche, à qui il faudrait "injecter la grippe de Wuhan", selon ses propos.

Le public n'y a d'abord vu que du feu, comme les organisateurs de l'événement, avant de finalement se rendre compte de la supercherie. Ils ont bien tenté de mettre fin au concert mais l'équipe de Sacha Baron Cohen s'est interposée. Son spectacle terminé, le Britannique s'est ensuite déguisé en faux journaliste afin de demander ce qu'il s'était passé.

Un jouet « Star Wars » très rare en vente à un tarif record de 225.000 dollars



STAR WARS Il s'agit d'un prototype de la figurine lance-roquettes Boba Fett

Plus de 40 ans après la sortie du premier volet de Star Wars, la popularité de la saga de Georges Lucas ne dépérit pas, et ce malgré l'accueil mitigé de la dernière trilogie de films par les fans de la Guerre des Étoiles. Une saga culte qui a évidemment eu droit à de nombreux objets dérivés, dont certains sont aujourd'hui particulièrement rares. C'est notamment le cas de la figurine Rocket Firing Boba Fett, un objet très rare qui vient d'être remis en vente sur eBay.

Le jouet en question n'est pas qu'un rare exemplaire de la figurine puisqu'il s'agit en réalité d'un prototype. Il ne présente en effet aucune couleur, contrairement aux figurines commercialisées. Entre 80 et 100 prototypes de la figurine ont été fabriqués durant la phase finale de son élaboration. Le modèle avait finalement été abandonné en raison de la fusée qui représentait un risque d'étouffement pour les tout-petits. La version commercialisée n'intégrait pas de projectile. Les prototypes avaient été donnés aux employés de la société de jouets Kenner. Cette figurine est donc particulièrement rare. L'actuel propriétaire avait déboursé 140.000 dollars pour l'acquérir en 2018.

Un prix (inter) sidéral

Un autre exemplaire du prototype de la figurine s'était vendu pour la coquette somme de 185.000 dollars aux enchères l'année dernière. Aujourd'hui, la figurine proposée sur eBay affiche le montant astronomique de 225.000 dollars comme prix de départ. Si le propriétaire parvient à la revendre à ce prix, il pourrait établir un nouveau record.

La série The Mandalorian tirée de Star Wars et diffusée sur Disney+ devrait certainement motiver les fans de la saga à mettre la main à leur lourd portefeuille. Il est en effet question que le personnage de Boba Fett fasse partie du casting de la saison 2 de The Mandalorian, selon la rumeur.

Une compagnie veut faire voyager des clients dans l'espace à bord d'un ballon géant



TOURISME SPATIAL A terme, les touristes et les scientifiques à bord de Spaceship Neptune resteront deux heures à une altitude de 30 kilomètres avant d'amerrir dans l'océan Atlantique

Space Perspective a annoncé jeudi son intention de faire voyager des clients dans l'espace à bord d'un ballon baptisé Spaceship Neptune. Les passagers prendront place dans une capsule pressurisée pouvant accueillir jusqu'à huit personnes et un pilote. Ils effectueront une ascension de deux heures qui les emmènera à une altitude d'environ 30 kilomètres, précise l'entreprise dans un communiqué publié sur son site. Les occupants resteront alors en orbite pendant deux heures. Le ballon retournera ensuite sur Terre où un bateau viendra chercher ceux que Space Perspective tient à appeler les « explorateurs » après leur amerrissage dans l'océan Atlantique. La société assure être prête à effectuer un premier vol d'essai sans passagers « début 2021 » et se félicite de pouvoir utiliser pour le décollage de son engin spatial un site « symbolique ». Il s'agit en effet de la piste d'atterrissage du centre spatial Kennedy où se posent les navettes de la Nasa.

125.000 dollars le voyage

Les touristes de l'espace ne seront pas les seules personnes que Space Perspective souhaite voir embarquer dans son « ballon à haute performance » grand comme un terrain de football. Le projet est aussi destiné aux chercheurs, aux enseignants et à leurs étudiants. Ceux-ci pourront procéder à des observations et des expériences en utilisant les équipements que la capsule peut transporter.

La cabine est cependant équipée de toilettes et d'un bar qui plairont aux occupants non professionnels.

Ces derniers devront débourser 125.000 dollars (environ 110.000 euros) par personne pour être du voyage, rapporte CBS News.

« Nous voulons qu'ils puissent vivre ce dont parlent les astronautes, voir la Terre depuis l'espace [et] le faire confortablement, tranquillement et facilement », explique Jane Poynter, codirigeante de Space Perspective.

Durant la prohibition, le gouvernement des États-Unis a empoisonné l'alcool tuant plus de 10 000 personnes !



Édictée par le 18e amendement de la Constitution américaine, la prohibition était une interdiction constitutionnelle à l'échelle nationale de la production, l'importation, le transport et la vente des boissons alcoolisées. Cette interdiction a duré 13 ans, de 1920 jusqu'à 1933.

Microsoft répond à Apple avec ses Surface Book 3 et Surface Go 2

Microsoft renouvelle sa gamme Surface avec le Surface Book 3, un PC hybride haut de gamme et la Surface Go 2, sa tablette hybride grand public premier prix.



Face à l'iPad Pro et aux MacBook d'Apple, Microsoft riposte en renouvelant sa gamme Surface. La firme vient d'annoncer un PC 2-en-1 haut de gamme et une tablette grand public. Le premier appareil est le Surface Book 3, un ordinateur portable hybride qui se décline en deux tailles. Le modèle de base arbore un écran de 13,5 pouces qui affiche une définition de 3.000 x 2.000 pixels, tandis qu'un second modèle de 15 pouces propose une définition 3.240 x 2.160 pixels. Tous les appareils sont équipés d'un processeur Intel Core de 10e génération, avec le choix entre un Core i5-1035G7 et un Core i7-1065G7 pour la version 13,5 pouces. Toutes les déclinaisons du modèle 15 pouces intègrent directement le processeur le plus puissant des deux, à savoir le Core i7-1065G7. Côté mémoire, le Surface Book 3 est équipé de 8 à 32 gigaoctets de mémoire vive et un disque dur SSD PCIe de 256 gigaoctets à 1 téraoctet.

Le modèle d'entrée 13,5 pouces avec un Core i5 se contente de la puce graphique intégrée, tandis que la version Core i7 est dotée d'une carte graphique NVIDIA GeForce GTX 1650. Le modèle 15 pouces intègre la carte NVIDIA GeForce GTX 1660 Ti. Microsoft a également annoncé en option la carte NVIDIA Quadro RTX 3000 pour la version entreprise.

Le Surface Book 3 disponible début juin

Microsoft a indiqué une autonomie de 15,5 heures pour le modèle 13,5 pouces, et jusqu'à 17,5 heures pour le 15 pouces. La sortie est annoncée au 5 juin, mais les précommandes sont ouvertes dès maintenant. Comptez un prix de départ de 1.799 euros pour le modèle 13,5 pouces, et 2.599 euros pour la version 15 pouces. Le Surface Go 2 est une tablette avec un écran tactile de 10,5 pouces. La version de base est équipée d'un processeur Intel Pentium Gold 4425Y, tandis que Microsoft propose un modèle plus puissant intégrant un processeur Intel Core M3 de 8e génération.

Ce dernier serait 64 % plus puissant que le Surface Go sorti en 2018.

Il est accompagné de 4 ou 8 gigaoctets de mémoire vive et 64 gigaoctets de stockage eMMC, ou un disque SSD de 128 gigaoctets. La tablette pèse 544 grammes, et Microsoft annonce une autonomie de 10 heures.

Une tablette orientée Skype et des écouteurs

Microsoft a visiblement conçu la tablette pour la vidéoconférence, puisqu'elle est dotée d'une caméra avant de 5 mégapixels « qualité vidéo Skype HD de 1080p » et deux microphones stéréo.

L'appareil fonctionne grâce à Windows 10 en mode S, une version allégée du système d'exploitation limitée aux applications du Microsoft Store.

Il est tout de Le Surface Go 2 est compatible avec le clavier Type Cover, ainsi que le stylet Surface, vendus séparément. L'appareil est déjà disponible en précommande sur le site de la firme, avec une sortie annoncée au 12 mai. Comptez un prix de départ de 459 euros pour la version Pentium Gold, ou 719 euros pour le modèle supérieur équipé du processeur Intel Core M3. Microsoft a également annoncé deux autres produits dans la même gamme. Le Surface Headphones 2 est un casque sans fil avec une autonomie de 20 heures, et vendu au tarif de 279,99 euros à partir du 5 juin. Viennent ensuite les écouteurs sans fil Surface Earbuds, qui proposent une autonomie de 24 heures et vendus au tarif de 219,99 euros à partir du 12 mai. Les précommandes pour tous ces nouveaux appareils sont ouvertes dès maintenant.

AirPods Studio : tout ce que l'on sait sur le premier casque audio Apple



SELON LES DERNIÈRES RUMEURS, Apple prépare un casque audio haut de gamme avec une fonction de réduction active de bruit et un système de détection de la tête et de la nuque. Il serait baptisé AirPods Studio et pourrait être lancé dès le mois de juin.

Les rumeurs courent sur un nouveau casque haut de gamme chez Apple depuis deux ans. Les informations se précisent et il semble qu'Apple se prépare pour un lancement prochain. Selon le leaker Jon Prosser, le casque viendra étoffer la gamme d'écouteurs AirPods et s'appellera AirPods Studio. Le site 9to5Mac, spécialisé dans les produits de la marque, a publié plus de détails.

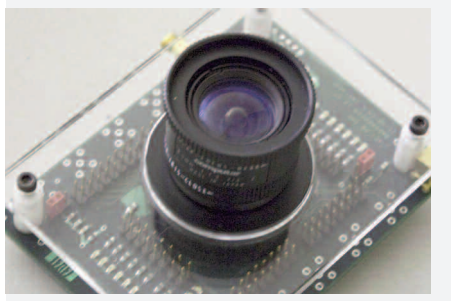
L'une des particularités de ce casque sera l'intégration de multiples capteurs. Les oreillettes AirPods détectent automatiquement si elles sont placées dans l'oreille. En les enlevant, elles mettent la musique en pause. AirPods Studio aura une capacité similaire, mais détectera s'il est porté sur la tête ou autour du cou. Un système de détection de la nuque permettrait de mettre la musique en pause tout en gardant le casque allumé. Il s'agit d'une adaptation de la fonction déjà intégrée aux AirPods, qui mettent la musique en pause sans s'éteindre lorsqu'on enlève une seule oreillette.

Un possible lancement dès le mois de juin

L'appareil détectera également le sens dans lequel il est porté, pour rediriger automatiquement les canaux gauche et droite du bon côté. Tout comme les oreillettes haut de gamme, l'AirPods Studio intègrera la fonction de réduction active de bruit, ainsi qu'un mode Transparence pour entendre les sons ambiants. Il offrirait également des options d'égaliseur avancées sur les appareils de la marque.

L'AirPods Studio sera proposé en deux versions, l'une en cuir et l'autre avec des tissus plus légers. Il sera aussi personnalisable, grâce à un arceau et des coussinets échangeables via un système de fixation magnétique. Le prix, selon Jon Prosser, serait de 349 dollars. La date de lancement n'est pas connue pour l'instant, mais certains estiment qu'Apple pourrait lancer son nouveau casque lors de la conférence WWDC le 22 juin.

Cette caméra ultrarapide capable de photographier les photons est impressionnante



Grâce à une collaboration avec Canon, des chercheurs de l'EPFL ont créé une caméra capable de prendre des photos en 3D avec une vitesse et une définition inégalées. MegaX est tellement rapide qu'elle peut capturer le parcours de photons individuels !

Des chercheurs de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), en association avec Canon, ont mis au point une caméra d'un nouveau genre. Grâce à des diodes d'avalanche à photon unique (SPAD), MegaX est capable de capturer le parcours de photons individuels avec une définition d'un million de pixels.

MegaX peut enregistrer jusqu'à 24.000 images par seconde, et capter en même temps des objets très sombres et très clairs. « On peut énormément augmenter la dynamique, ce qui n'est pas possible avec une caméra en haute définition » a indiqué le professeur Edoardo Charbon.

Des images en 3D de plusieurs objets simultanément

L'appareil peut également mesurer la durée du trajet d'un photon entre l'objet et la caméra. Cela signifie qu'elle fonctionne comme un capteur de temps de vol (ToF) pour des images en 3D, avec une application notamment en réalité augmentée.

De plus MegaX peut détecter plusieurs objets simultanément. Les chercheurs ont pu mesurer en même temps la distance d'une sphère et d'une plaque transparente placée devant, pourtant invisible sur une image 2D.

MegaX n'a pas pour vocation pour l'instant de remplacer les modules photo dans nos smartphones. Le capteur est beaucoup plus grand, chaque pixel mesurant 9 micromètres, contre 0,9 micromètres dans une caméra traditionnelle.

« Le but de mes recherches n'est pas forcément d'adapter le modèle MegaX à une caméra conventionnelle, mais créer une caméra 4D (3 dimensions plus le temps) avec le plus de pixels possible afin d'obtenir une résolution plus importante » a déclaré le professeur Edoardo Charbon.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

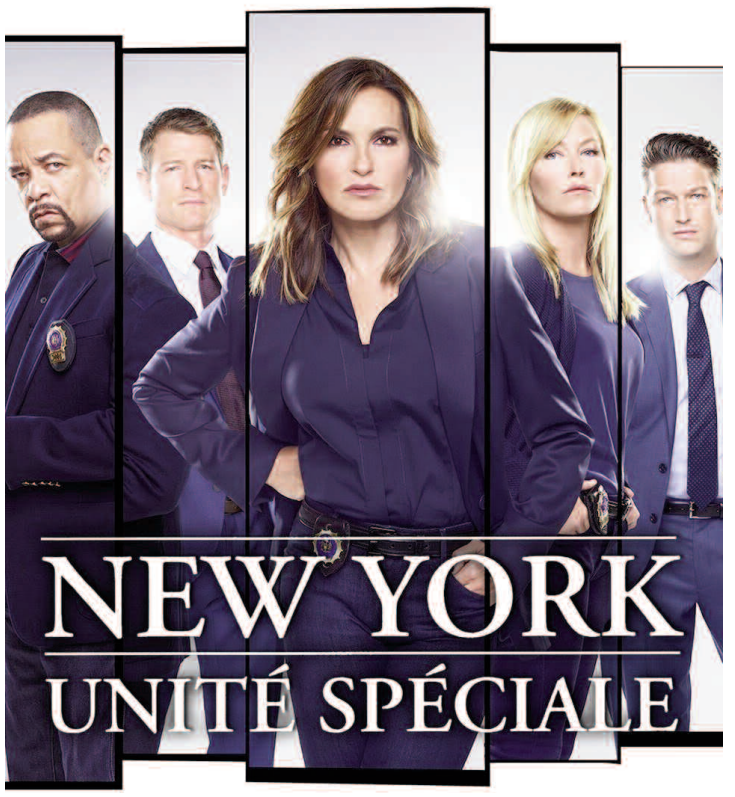
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax :
 (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N° 10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
 B.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.





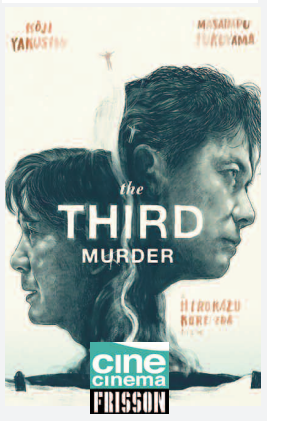








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

22h00 Série policière (2007 - Etats-Unis) — TF1
New York Unité Spéciale

20h00 Magazine de découvertes — France 2
Si les murs pouvaient parler

20h05 Magazine de société — M6
Maison à vendre

19h50 Cinéma - Drame 2019 — CANAL+
Le Chardonneret

20h05 Cinéma - Film d'animation — W9
La bande à Picsou, le film :
Le trésor de la lampe perdue

19h50 Cinéma - Thriller — CINE + FRISSON
The Third Murder

20h00 Cinéma - Comédie 1964 — 6ter
Le gendarme de Saint-Tropez

20h05 Cinéma - Film fantastique — CINE + PREMIER
Green Lantern

20h00 Téléfilm - Téléfilm d'action — C8
Acts of Violence

20h00 Cinéma - Thriller — CINE CINEMA
Factory

19h50 Cinéma - Comédie — CANAL+ family
The Hit Girls

20h15 Magazine de société — TMC
90' Enquêtes

17h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique (2020 - Etats-Unis)
Saison 4 - Épisode 2: She's Fifty
Better Things

Après le vol de sa mini fourgonnette, Sam qui a besoin d'argent, reprend son travail de doublage. De retour chez elle, elle découvre avec horreur que ses filles ont acheté un chinchilla avec sa carte de crédit, alors qu'elle déteste les rongeurs. La journée s'annonce orageuse pour la mère de famille...

20h00 Série dramatique (2019 - France)
Saison 5 - Épisode 1:
Le bureau des légendes

Un article de presse diffusé sur Internet déstabilise le service de la sécurité interne dirigé par JJA. Ce dernier est convaincu de la présence d'une taupe. Il fait en sorte de démentir cette information auprès des «clandestins» actuellement en mission. Le premier à réagir reste Andrea, infiltré en Arabie Saoudite. A Moscou, Sylvain semble craquer psychologiquement et décide de partir quelques jours pour Riga, avec sa petite amie.

21h54 Série d'horreur (2020 - Etats-Unis)
Penny Dreadful : City of Angels

Saison 1 - Épisode 1: Santa Muerte

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:50	12:36	16:25	19:44	21:15
CONSTANTINE	03:57	12:41	16:29	19:47	21:17
ALGER	04:10	12:55	16:44	20:02	21:33
OUARGLA	04:20	12:46	16:26	19:43	21:06
CHLEF	04:19	13:02	16:50	20:08	21:38
MOSTAGANEM	04:25	13:07	16:54	20:12	21:42
ORAN	04:29	13:10	16:57	20:14	21:44

LE TEMPS
INDÉPENDANT

N° 6750 — MARDI 28 JUILLET 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	35°	22°
Oran	33°	23°
Constantine	40°	20°
Ouargla	43°	27°

AIDES AUX SAHRAOUIS

«Les allégations de détournement sont absurdes et ridicules»

Les allégations du Maroc, à travers un petit groupe de ses alliés d'extrême droite au Parlement européen concernant le «détournement présumé de l'aide humanitaire» adressée aux réfugiés sahraouis, sont «sans fondement, absurdes et ridicules», a déclaré hier le représentant du Front Polisario chargé de l'Europe et l'Union européenne, Oubi Bouchraya Bachir.



Dans un communiqué de presse en réponse à ces accusations «sans fondement, absurdes et ridicules», M. Oubi a noté le seul but de ces allégations reste de «discréditer» le Front Polisario et sa lutte pour son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

Le diplomate sahraoui a rappelé que «bientôt la Cour européenne rendra ses décisions suite aux deux recours présentés par le Front Polisario contre le renouvellement des accords de partenariat et de pêche entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc, étendus de fait au Sahara occidental en violation flagrante des décisions du CJUE de 2016 et 2018».

«Cette perspective pousse, dès maintenant, le Maroc à faire appel, comme à l'accoutumée, aux représentants de l'extrême droite française au sein du Parlement européen afin de brouiller les pistes et diffamer le Représentant unique et légitime du peuple sahraoui», a-t-il souligné.

Le diplomate a fait observer que certains membres de cette mouvance comme l'eurodéputée frontiste, Dominique Bilde, se comportent telle «une caisse de résonance faisant écho à la propagande des services spéciaux marocains».

M. Oubi a souligné que ce rapport «a été préparé sans que ses auteurs se rendent sur le théâtre du détournement présumé», c'est-à-dire les camps de réfugiés sahraouis et «sans présenter la moindre demande de visite pour ces mêmes camps», expliquant que «les auteurs du rapport se sont appuyés exclusivement sur des allégations d'individus qui habitaient au Maroc mais qui prétendaient avoir vécu autrefois dans les camps de réfugiés sahraouis. Ces individus étaient encadrés par les services de renseignement marocains».

D'autre part, insiste le diplomate sahraoui, «il convient de rappeler que le Front Polisario n'a jamais reçu de contribution ou de soutien financier de l'Union européenne à des fins humanitaires ou autres, et que la direction du Front Polisario n'interfère pas dans la distribution de l'aide humanitaire, car cette mission est réalisée, exclusivement, par les organisations humanitaires sahraouies et leurs partenaires telles que des Agences internationales et des ONGs». Dans le même contexte, M. Oubi a souligné que l'une des principales causes qui ont entraîné cette campagne menée par le régime marocain au Parlement européen est l'Appel lancé par le PAM et le HCR, l'UNICEF et cinq autres ONGs internationales le 19/04/2020 pour lever 15 millions de dollars en urgence pour faire face à la grave pénurie d'aide humanitaire aux camps de réfugiés sahraouis en raison de la pandémie du Covid 19.

Pour le diplomate sahraoui, «cet Appel qui ne cadre pas avec les objectifs de ce régime qui cherche depuis le début de l'exil à affamer les réfugiés sahraouis, utilisant cette pression comme un moyen politique pour affaiblir la résistance sahraouie, casser la détermination de notre peuple pour obtenir son droit à l'autodétermination. Droit nié par le Maroc bien qu'il l'ait reconnu au début des années 90».

Par ailleurs, note M. Oubi, le PAM et le HCR à travers leurs différentes missions conjointes d'évaluation en 2007, 2011, 2014, 2016, ont affirmé à de nombreuses reprises «la crédibilité et la transparence» de la gestion de l'aide humanitaire dans les camps de réfugiés sahraouis et l'existence de mécanismes de suivi efficaces.

Il a également rappelé que la Commission européenne a invalidé ces allégations à travers notamment les propos de la Commissaire chargée du budget, Kristalina Georgieva, qui, lors d'un débat devant la Commission du contrôle budgétaire du Parlement européen, le 24 mars 2015, a indiqué que «les accusations de détournement de l'aide humanitaire de l'Union européenne aux camps de réfugiés sahraouis de Tindouf sont injustes».

Le diplomate sahraoui à, par ailleurs, saisi l'occasion pour renouveler la reconnaissance du Front Polisario et le peuple sahraoui à l'Algérie et à son peuple pour «leur position de principe, pour leur immense générosité dans leur soutien aux réfugiés sahraouis et pour leur constant respect des décisions et choix des autorités sahraouies dans leur gestion de leurs camps de réfugiés».

S.O.B.



TIZI OUZOU

Des forêts ravagées par les feux

LES FEUX continuent à ravager les forêts et la nature au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. Dans cette partie du pays, il ne se passe pas une semaine, depuis le début de l'été, sans que les feux n'entrainent des dégâts considérables. Pour la journée de lundi dernier, ce n'est pas moins de 41 départs de feux enregistrés à travers un certain nombre de localités. Parmi ces 41 feux, 12 ont été reconnus comme importants par les éléments de la protection civile. Deux feux ont vraiment mis à mal les éléments de la protection civile. L'un dans la commune d'Aït-Mouhadi, plus exactement au lieudit «Loudha Bouacifs» et le second au lieudit «Tamliht» dans la commune de Yakouren. Les autres localités touchées par ces feux sont Ait-Chafaâ, Ait Toudert, Ifigha, Agouni Gueghrane- Ait Toudert, Mkira, Ouadhias, Makouda, Ait Aissa Mimoun et Abi Youcef. La puissance de cette douzaine de feux a été telle que le mercure a atteint au cours de cette journée d'avant-hier 44-45 degrés Celsius à la ville de Tizi-Ouzou. Quant aux dégâts occasionnés par ces feux répétitifs, si aucun bilan officiel n'est connu à présent, il n'en demeure pas moins qu'ils doivent se chiffrer à plusieurs milliards DA. Par ailleurs, de nombreux citoyens s'interrogent aussi bien sur l'identité que sur l'intérêt recherché par ces nombreux incendiaires qui, de toute évidence, forment un réseau bien structuré.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

CONFINEMENT SANITAIRE

308 établissements hôteliers mobilisés

LE MINISTÈRE du Tourisme, de l'artisanat et du travail familial contribue, en coordination avec les autres secteurs concernés, à la deuxième opération de rapatriement des citoyens algériens bloqués à l'étranger, en mobilisant 308 établissement hôteliers publics et privés au niveau national en vue de leur exploitation dans le cadre de l'opération de confinement sanitaire préventif de 14 jours.

Cette opération s'inscrit, selon la même source, dans le cadre des «orientations données par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, aux ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de la Santé et des Transports pour la mobilisation de la flotte aérienne et maritime dans les jours à venir ainsi qu'au ministère du Tourisme pour réserver, de son côté, des établissement hôteliers devant être exploités durant le confinement sanitaire préventif au profit des citoyens rapatriés», a indiqué à l'APS la directrice de communication et de coopération au ministère, Asma Moulay.

Assurant que les citoyens devant être placés en quatorzaine dans ces hôtels bénéficieront d'une prise en charge totale (restauration, désinfection, accompagnement médical..), Mme Moulay a précisé que 18 hôtels publics au niveau de 13 wilayas ont été mobilisés en coordination avec les départements concernés pour l'hospitalisation des patients covid-19 ayant besoins de soins particuliers afin d'éviter la surcharge des hôpitaux». «D'autres établissements hôteliers sont réservés au personnel médical et mis à la disposition des médecins, infirmiers entre autres travailleurs du secteur de la santé, en vue de leur offrir un accompagnement et de leur assurer les meilleures conditions pour l'accomplissement de leur mission», a-t-elle ajouté.

Cette opération sanitaire de prévention contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus a vu, à ce jour, la participation de 2253 artisans à l'échelle nationale, à travers la confection de 16 millions de masques de protection, en sus de la garantie de 228.150 litres de produits de désinfection, selon la même responsable.

Le ministère du Tourisme, de l'artisanat et du travail familial avait pris en charge 40 étudiants revenus de Wuhan (Chine), en début de la précédente opération, lancée le 2 février 2020. Ces derniers ont passé leur quatorzaine d'isolement sanitaire à l'hôtel El Raïs à Alger dans de très bonnes conditions. Aussi, plus de 9748 ressortissants algériens venus de plusieurs pays étrangers ont été hébergés au niveau de 63 hôtels publics et privés.

«Les différents ministères concernés par cette opération procèdent à l'actualisation des listes de façon régulière, l'opération étant toujours en cours, vu la situation sanitaire que vit le pays, à l'instar des autres pays du monde», a observé Mme Moulay.

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères (MAE), Abdelaziz Benali Cherif avait indiqué, dimanche, que 5.158 ressortissants algériens bloqués dans 26 pays avaient été rapatriés depuis le 20 juillet à travers vingt vols et deux dessertes maritimes.

H. B.